

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : La situation économique de la Belgique (mars-avril-mai). — Statistiques.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(MARS-AVRIL-MAI 1934.)

APERÇU D'ENSEMBLE.

Après avoir passé longuement en revue, dans le numéro du 25 avril, la situation économique de la Belgique, il serait superflu de recommencer un minutieux examen d'ensemble d'une évolution qui a réellement marqué peu de changements depuis deux mois.

Les rapports économiques étroits entre la Belgique et l'Angleterre rendent le renforcement du protectionnisme de ce dernier pays dangereux pour nous. Ce protectionnisme rompt des liens économiques fort anciens qu'il ne nous appartient pas de renouer seuls, quels que soient les sacrifices que nous soyons prêts à consentir. De même les mesures que prend la France pour préserver son marché ont chez nous un retentissement fâcheux et le public belge comprend mal que la France ferme ses frontières à nos produits, alors que tant de sympathies règnent entre les deux peuples, que tant d'intérêts les poussent aux concessions réciproques.

La suspension virtuelle des paiements du Reich nous met dans une situation difficile envers notre troisième acheteur. Enfin, nos relations économiques avec la Hollande sont atteintes par la défense énergique du marché intérieur que pratique ce dernier pays et souffrent de la politique de contingentement agricole inaugurée chez nous. Le Danemark défend également très énergiquement son marché. La mise en vigueur, entre la Grèce, la Turquie et la Belgique, de conventions de *clearing* doit également être signalée. La Belgique n'en a pas eu l'initiative.

Mais tout ne se présente pas sous un jour aussi sombre.

L'industrie métallurgique belge marque, à l'heure actuelle, un évident redressement. Il est moins accentué qu'il y a quelques mois; il est incontestable cependant qu'une partie des résultats acquis s'est main-

tenue; ce n'est pas de ce côté que l'on doit regarder pour avoir une impression pessimiste. Le redressement de l'industrie du fer et de l'acier, comme de celle des métaux non ferreux, est dû aux ententes conclues entre les producteurs.

De même, les industries alimentaires sont dans une situation encore satisfaisante, bien qu'il ne soit pas difficile de discerner chez elles certains traits qui indiquent un affaiblissement relatif de leurs positions.

Malgré la sécheresse de ces derniers mois, l'agriculture se trouve dans une situation plus favorable qu'il y a quelque temps, sauf peut-être en ce qui concerne l'élevage porcin. Cette situation semble due, en ordre principal, aux mesures de contingentement qui ont été prises par le Ministère de l'Agriculture; mais ces avantages ont été acquis au prix d'une certaine paralysie des prix agricoles et c'est ainsi que le beurre est notablement plus cher en Belgique qu'il ne l'est par exemple en Grande-Bretagne. Les milieux agricoles sont les seuls en ce moment qui ne se joignent pas aux plaintes et récriminations des divers groupes sociaux.

La poursuite d'un marché et de prix stables pour les produits agricoles se heurte en Belgique au problème du coût de la vie auquel est lié celui des salaires. Il est difficile d'adapter ceux-ci aux exigences de la concurrence étrangère si le coût de la vie ne diminue pas en même temps.

L'industrie du charbon, l'industrie textile, celles de la construction, du papier, du cuir, des produits chimiques continuent à souffrir de la dépression. Pour plusieurs d'entre elles, la crise est en partie organique. C'est dans une réorganisation et dans un partage des marchés que l'on trouvera les remèdes aux difficultés de ces industries.

Le chômage avait augmenté depuis plusieurs mois et cette question préoccupait et préoccupe encore au plus haut point le gouvernement, les employeurs et les salariés. Toutefois, sous l'influence de facteurs saisonniers, il a marqué un redressement récent et bienvenu, qui a diminué de 10 p. c. le nombre des salariés privés d'emploi. On pourrait presque dire que le problème des salaires, si important en temps ordinaire et toujours présent, est cependant passé au second plan, la crainte du chômage — qui, d'ailleurs, déborde largement les milieux ouvriers — dominant toutes les préoccupations sociales de l'heure.

LA HOUILLE ET LE COKE.

Un accident terrible, qui a fait plus de cinquante morts dans un charbonnage du Borinage, le « Rief de Lambrechies », à Pâturages, a concentré davantage encore l'attention sur cette région malheureuse et sur cette industrie si gravement affectée par la crise.

Cet accident est survenu au moment où un conflit de salaires allait opposer une fois encore les uns aux autres, salariés et employeurs, dont les rapports, depuis les événements de 1932, sont loin d'avoir la souplesse désirable.

La catastrophe, qui a provoqué dans le pays un afflux de sentiments généreux, a été l'occasion de l'abandon par les patrons de leurs intentions de réduire les salaires.

Ainsi, des difficultés sociales et morales ont pu être évitées. Mais la crise n'en a pas été résolue pour cela. Le mouvement d'arrêts d'exploitation de puits de charbonnages se poursuit. En janvier, un puits à Marcinelle et un autre à Montignies-sur-Sambre ont fermé.

En février, trois puits appartenant aux Houillères Unies ont également cessé le travail : deux à Ransart, un à Fleurus. La fermeture de ces puits a affecté de 700 à 800 ouvriers. Dans la commune de Ransart, toutes les exploitations charbonnières sont arrêtées.

Ces puits étaient de faible rendement et la question financière n'est sans doute pas étrangère à l'arrêt de l'exploitation.

Enfin, le 15 juin, les Charbonnages Unis de l'Ouest de Mons ont remis le préavis de congé à 500 de leurs ouvriers, dont 200 étrangers.

Ces faits indiquent une situation grave et il serait précieux de borner son examen aux seuls chiffres de la production et à ceux du montant nominal des salaires. Car, nous l'avons montré, la production se maintient parce qu'elle se concentre et cette concentration engendre le chômage des ouvriers borains.

De même, ce n'est point le montant horaire du salaire qui retient l'attention des ouvriers, mais bien leur gain hebdomadaire effectif, réduit par le chômage. La situation du Borinage fait contraste avec celle de la Campine où l'extraction se développe sans cesse, l'écoulement étant aisé et les stocks très réduits. La distribution d'un dividende au charbonnage André Dumont paraît marquer pour la région le commencement de l'exploitation rémunératrice.

Faut-il envisager, dans les conditions actuelles et

du seul point de vue économique, le maintien et le développement du bassin campinois uniquement, les autres s'épuisant et se fermant graduellement? Le problème comporte d'autres éléments et c'est ce qui explique les tentatives d'intervention du gouvernement et les réclamations incessantes des mineurs et des patrons charbonniers.

Le dernier en date des projets de ce genre porte sur la création d'un organisme national qui serait chargé de réglementer les importations de combustibles ainsi que la production nationale. Cet organisme, prenant en mains les achats à l'étranger, reprendrait, sous une forme nouvelle, la suite des deux cartels libres, dont le fonctionnement est considéré comme ayant été insuffisant : 48 charbonnages et 20 usines à coke seulement ont adhéré au Comptoir belge des Charbons industriels et au Syndicat des Cokes et Charbons à cokes. L'ensemble de ses ventes ne représente, selon l'Agence Economique et Financière, que huit millions de tonnes. La vente des charbons domestiques n'a pas donné les résultats espérés, malgré des expéditions assez importantes dans la région parisienne. Les cokes industriels sont peu demandés. Les prix ont été relevés, mais on a institué des ristournes d'enlèvement pour la vente par tonnages assez élevés.

En ce qui concerne les cokes industriels, la situation est un peu meilleure. Le marché du brai fait preuve d'une certaine animation, mais celui des goudrons est faible.

INDUSTRIE ÉLECTRIQUE.

On annonce la réouverture prochaine d'une fabrique de lampes électriques à Héverlé-Louvain. Le réengagement porterait sur 250 ouvriers.

La production d'énergie électrique est en augmentation par rapport à l'année 1933.

Les entreprises électriques développent peu à peu leur organisation pour la vente de courant destiné aux usages domestiques : 1.900 communes ont établi des tarifs spéciaux pour la consommation de courant à ces usages. Il reste à décider les anciens usagers à apporter à leurs installations les modifications nécessaires pour jouir de ces avantages : double compteur, double canalisation. Les appareils électriques susceptibles de concurrencer les appareils à gaz : par exemple, les cuisinières, sont encore beaucoup plus chers que ces derniers. Dès lors, si intéressante qu'elle soit, cette évolution ne sera vraisemblablement pas très rapide. L'emploi de cuisinières électriques absorberait par an 20.000 kw.

Comme on le sait, il s'est produit dans le pays un mouvement d'opinion assez net dans le sens d'une baisse des tarifs de la consommation d'électricité.

Dans deux grandes villes du pays, l'une wallonne et l'autre flamande, les commerçants ont récemment organisé des « grèves » de l'électricité pour obtenir soit des réductions de tarif, soit l'application d'un tarif dit « industriel » pour l'éclairage des étalages.

Ces mouvements, si disciplinés et étendus soient-ils, n'ont pas bien grande portée; ils ont cependant une signification que l'on aurait tort de négliger : sous la

pression de la crise, le consommateur devient aussi attentif à obtenir des prix bas qu'il était indifférent à cet égard au cours de la période de prospérité.

LES MÉTAUX ET LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE.

Satisfaisante en mars, avec toutefois un léger ralentissement en fin de mois, la situation de la métallurgie lourde s'est affaiblie graduellement par la suite, bien que le cartel de l'acier ait fixé le tonnage-programme du deuxième trimestre à 525.000 tonnes, au lieu de 500.000. A partir de juillet, la Belgique bénéficiera d'une augmentation de quantum de 10 p. c. Cependant, dans l'ensemble, la situation est meilleure qu'il y a un an.

C'est la vente des demi-produits qui, dans certaines usines du bassin de Charleroi, semble le plus laisser à désirer.

L'activité dans la vente des tôles fortes et moyennes est restée assez bonne jusqu'en avril, après quoi elle a fléchi à son tour, notamment pour les tôles fines.

La commission paritaire de la métallurgie a eu à examiner une proposition patronale tendant à réduire le salaire de 10 p. c. Les syndicats ont accepté le principe de cette réduction, mais non point le pourcentage proposé. Finalement, il a été décidé que la diminution appliquée sera de 5 p. c. et entrera en vigueur le 1^{er} juillet.

Dans la construction, la diminution sera appliquée en deux paliers : en juin et en juillet.

La Société Métallurgique de Sambre-et-Moselle a entrepris la modernisation de ses batteries de fours à coke. La S. A. Acieries et Tôleries de Marchienne est entrée en liquidation. Il est probable que ses bâtiments et ses terrains industriels seront repris par une entreprise voisine.

La Société Métallurgique du Hainaut aurait l'intention de remettre son aciérie en activité en juillet prochain. Les Forges et Laminoirs de Baume, qui avaient cessé le travail depuis novembre dernier, ont repris le travail au début d'avril. La Société des Forges de Clabecq a rallumé en mars un troisième haut fourneau, remise à feu qui a suivi celle d'un haut fourneau à Sambre-et-Moselle et d'un autre chez Cockerill.

Les usines métallurgiques multiplient les utilisations des gaz. Sambre-et-Moselle a réuni ses installations de Montignies et de Châtelineau et ce raccordement s'est traduit par un abaissement du prix de revient. La Providence s'est raccordée directement aux Verreries de Gilly, qui utilisent ses gaz.

* * *

La création des comptoirs de vente en métallurgie a provoqué la formation de groupements de petits négociants faisant leurs achats en commun et fixant des prix de vente uniformes.

Les producteurs de poutrelles à larges ailes se sont entendus pour la création d'un comptoir unique de vente dont le siège a été fixé à Luxembourg et qui fait partie du cartel.

Le 30 juin expire l'accord conclu entre les métallurgistes anglais et celui du cartel de l'acier au sujet de la répartition des commandes de tôles servant à la

construction navale et qui était basé sur les conditions suivantes : entente sur les prix de vente, partage du tonnage à raison de 25 p. c. à l'industrie anglaise et 75 p. c. au groupe France, Belgique, Grand-Duché de Luxembourg et Allemagne.

La création d'aciéries, de laminoirs, etc. au Japon, en Turquie d'Asie, en Yougoslavie, les rapprochements économiques qui sont la conséquence d'ententes politiques, la réorganisation de la métallurgie anglaise sur des bases concentrées créent chez les producteurs belges certaines inquiétudes.

* * *

La situation de l'industrie de la construction métallique n'a plus empiré depuis plusieurs mois. Les commandes anciennes de la Société Nationale des Chemins de fer s'achèvent et cette dernière a passé de nouveaux ordres. C'est ainsi que la fourniture de 15 locomotives type « Pacific » a été adjugée aux sociétés belges suivantes : John Cockerill, Ateliers Métallurgiques, Usines, Forges et Fonderies de Haine-Saint-Pierre et Ateliers de Construction de la Meuse. Le prix unitaire est de 934.562 francs, celui du tender de 181.810 francs. Une offre anglaise avait été faite à 1.108.872 francs. On voit par là que malgré la baisse de la livre, nos industries gardent leur capacité de concurrence.

Chacune des usines adjudicataires se chargera d'une partie des pièces des locomotives. Pour la première fois, on construira des chaudières en acier au nickel, afin de réduire le poids.

Une nouvelle commande de voitures métalliques est en suspens ; les résultats obtenus récemment avec des automotrices à grande puissance et les perspectives d'électrification ont fait hésiter les dirigeants de la société.

Il est à remarquer que, de temps en temps, quelques affaires d'envergure moyenne se présentent à l'exportation.

Les syndicats intérieurs des appareils de voie et des voitures et wagons, tous deux venus à expiration à la fin de 1933, n'ont pas encore été renouvelés. Il semble que la répartition des nouvelles commandes des chemins de fer donnera lieu à un nouvel accord sur la base des répartitions antérieures. Le projet de racheter et de fermer les ateliers en surnombre n'est pas abandonné. Une société de construction mécanique, créée en 1805, est entrée en liquidation ; par suite de ses nombreuses spécialités, elle devait maintenir un nombre personnel technique et les commandes devenaient de plus en plus rares. Elle avait également essuyé des pertes importantes à l'occasion de fournitures à l'étranger, notamment de sucreries au Brésil et aux Indes.

Il a été décidé de créer une nouvelle société qui reprendra la suite des affaires assainies de cette ancienne firme.

La *Frankfurter Zeitung* du 20 mai 1934 a signalé que le capital belge, par l'intermédiaire de la Société Générale et de sa filiale, le Wiener Bank Verein, s'est assuré une partie du contrôle de la construction autrichienne et hongroise de wagons.

Les renseignements sur cette importante industrie font défaut ou sont insuffisants.

La stabilité relative des cours du zinc a permis de travailler normalement, mais sans grand bénéfice, c'est-à-dire que la production atteint environ 50 p. c. de la capacité.

La fabrication du laiton et les réapprovisionnements des intermédiaires ont grossi le volume des vendeurs. Les stocks ont tendance à diminuer.

La concurrence des laminaires de zinc est acharnée et oppose deux groupes l'un à l'autre.

Sous l'influence de cette guerre des prix, celui du zinc laminé tend à rejoindre sur le marché intérieur le prix du zinc brut.

La concurrence intérieure se double d'une compétition internationale, notamment avec l'Allemagne. Les producteurs belges et allemands de zinc laminé ont tenu des réunions dans le courant de juin.

LES PRODUITS CHIMIQUES.

L'industrie des engrais chimiques est entrée dans une période de morte-saison. Les fabrications sont arrêtées et les expéditions sont ralenties.

La France vient de continger ses importations d'engrais.

Dans l'industrie allumetière, la semaine de travail a été réduite de 36 à 24 heures, à partir du 25 avril.

Dans les usines de produits chimiques du Limbourg, la production se poursuit normalement et dans l'une d'elles, la mise en service d'une exploitation d'électrolyse augmentera la production de 50 p. c. Les participations françaises dans les usines du Limbourg créent en matière de contingents d'importation en France une situation particulière, qui ne serait pas particulièrement défavorable aux usines belges.

Un groupe français a repris une usine d'engrais chimiques à Louvain qui était fermée depuis deux ans.

Les ventes de papier transparent (cellulose) ont augmenté, mais les prix sont avilis par une concurrence internationale.

LE BOIS ET L'AMEUBLEMENT.

La saison des grandes coupes de bois est terminée : le retour de la végétation arrête d'ordinaire les travaux de coupe.

Les ventes ont été assez actives pendant les mois de mars et avril.

Les achats des charbonnages ont été importants, mais ces entreprises exigent des délais de paiement de plus en plus longs.

Dans l'industrie du meuble, la situation reste mauvaise. Les droits d'entrée anglais, les contingentements hollandais nuisent à l'exportation. La région de Malines est tout particulièrement atteinte. Une grève des ouvriers dans cette région s'est terminée par la renonciation des patrons à la baisse des salaires annoncée antérieurement.

Les saboteries sont en chômage.

La situation des papeteries demeure peu favorable, sauf pour certaines entreprises qui bénéficient de conditions spéciales ou fabriquent certains produits.

Une entente pour la vente du papier photographique a été dénoncée.

Les papeteries belges ont à souffrir des mesures de contingentement prises par la France.

Une entreprise a fermé une de ses usines et licencié plus de 250 ouvriers.

Une autre, de l'Est de la Belgique, étudierait l'installation d'une fabrique de pâte à papier qu'elle alimenterait avec les bois de la région. Ce serait la deuxième installation du genre créée en Belgique depuis quelques années, la première s'approvisionnant d'ailleurs en bois du Nord.

LES CARRIÈRES, LA CÉRAMIQUE ET LE BATIMENT.

Le ralentissement de la demande a fait que la campagne briquetière a commencé le 16 avril au lieu des premiers jours du mois.

Si les briques se vendent 60 francs le mille au lieu de 67-68 francs l'an dernier, les salaires ont baissé dans les mêmes proportions.

La situation de l'industrie est, dans l'ensemble, satisfaisante et lorsque les entreprises clôturent leur bilan en perte, celle-ci est peu importante.

Les ventes à l'intérieur du pays sont peu actives. L'exportation vers la Hollande est très réduite, mais de fortes demandes parviennent d'Angleterre.

La situation des carrières de porphyre (Lessines, Quenast et Bierghes) est caractérisée par un chômage de 50 p. c., qui a tendance à s'aggraver.

Cette situation trouve son origine dans les difficultés financières des communes et des provinces, dans la concurrence des pavés scandinaves et dans celle du béton; enfin, dans l'arrêt ou dans la réduction des exportations vers la France, l'Angleterre et la Hollande. Le Comptoir belge de vente du porphyre fait valoir que le gouvernement suédois, qui est un gros exportateur, accorde des subventions aux exploitations.

Par contre, les carrières de pierre bleue de Soignies travaillent sans chômage. Elles ont commencé l'exécution de commandes pour l'exposition de 1935. Le 15 mai a été appliquée une diminution de salaires de 2 1/2 p. c.

Les carrières de grès (Andenne, vallée du Hoyoux) ont une activité sensiblement supérieure à celle de l'année 1933 à pareille époque. Les prix sont meilleurs et les exportations plus larges.

Par contre, pour le petit granit, à l'exception de quelques commandes de blocs bruts pour l'Allemagne et pour l'Italie, l'activité est réduite.

La production des carrières fournissant du ballast est assez régulière, avec un coefficient de chômage variant selon les bassins.

La situation des carrières de marbre reste calme et on attend encore la reprise saisonnière. Une diminution de salaires de 5 p. c. a été appliquée par une

grande entreprise. Il semble que le marbre reprenne une partie du terrain perdu, il y a quelques années, au profit des matériaux artificiels. La baisse de ses prix le fait employer davantage en construction et notamment pour les revêtements de halls, entrées d'immeubles de rapport, soubassements, etc. La diffusion rapide et considérable du chauffage central lui a, par contre, fait perdre partiellement le débouché qui était constitué par les cheminées.

* * *

Les cimenteries continuent à souffrir de prix extrêmement bas.

Les pourcentages d'activité sont les suivants :

MOIS	1934	1933
Janvier	24 %	47 %
Février	30.4 %	42.3 %
Mars	46.9 %	46.7 %
Avril	45.8 %	54.8 %

Les producteurs français ont réalisé un cartel intérieur.

Le gouvernement hollandais a contingenté les importations de ciment. Le contingentement est fixé à 50 p. c. des importations des années 1931 et 1932. Le quantum alloué à la Belgique sera ainsi de 150.000 T., alors qu'en 1933 nous avons exporté 253.000 tonnes en Hollande.

Ce contingentement est la conséquence de l'échec des pourparlers entre producteurs hollandais, belges et allemands, échec amené lui-même par celui du comptoir belge. A ce propos, nous reproduisons ci-après le passage d'un article de M. Georges Hannecart sur la situation de l'industrie du ciment.

« Sur vingt-six cimentiers de Portland artificiel, vingt-quatre, constituant 95 p. c. de la capacité de production, sont ralliés à l'entente.

» D'autre part, l'arrangement belgo-germano-hollandais, en ce qui concerne le marché de la Hollande, est négocié et pourrait être signé et mis en application si l'entente générale belge était acquise, et cet arrangement spécial est de la plus haute importance, parce que son inexistence constituerait précisément un obstacle insurmontable au fonctionnement de l'entente générale.

» Mais il reste des obstacles à vaincre.

» Il y a d'abord les deux dissidents du ciment Portland artificiel qu'il faut ramener à une saine compréhension des choses.

» Il y a aussi les ferro-cimentiers qui fabriquent un produit spécial (ciment additionné d'une forte proportion de laitier de haut fourneau) et qu'il faut faire sortir de l'expectative inconcevable dans laquelle ils sont restés jusqu'à présent et ce malgré les invitations qu'ils ont reçues de négocier leur participation à l'entente générale.

» Il y a encore les fabricants de ciment naturel, dont l'activité commerciale doit nécessairement se greffer

sur celle de la grosse industrie cimentière et qu'il faut assagir au point de vue de leurs revendications.

» Il y a enfin la question de la consolidation de l'entente, qui ne peut être obtenue que si des dispositions sont prises par qui de droit pour empêcher tout au moins momentanément que des initiatives intempestives ne viennent, par la création de fabriques nouvelles, ajouter encore au désaccord et aggraver encore la surproduction par rapport à la sous-consommation actuelle.

» Il est, en effet, presque incroyable qu'aujourd'hui un égaré soit occupé à mener des pourparlers en vue de l'achat du matériel nécessaire à l'installation d'une usine nouvelle, alors que nous sommes à même de produire par an 5 millions de tonnes de ciment (ferrociment compris), que la consommation belge n'est que d'environ 1.200.000 tonnes et que nous n'atteignons un chiffre de ventes d'environ 2 1/2 millions de tonnes (intérieur et exportations réunis) qu'en nous imposant, pour pouvoir passer au-dessus des barrières douanières érigées dans tous les pays étrangers constituant nos débouchés, des sacrifices de prix dépassant toute limite normale. »

Les industries réfractaires et les faïenceries voient empirer une situation mauvaise, caractérisée par le chômage.

LES VERRES ET LES GLACES.

La situation des verreries à vitres reste stationnaire. Quatre divisions de l'Union sont toujours en activité : ce sont les divisions du Centre, des Hamendes, de Jemappes et de Zeebrugge.

La production de la verrerie dissidente a réduit les possibilités de vente à l'intérieur. Une baisse de prix allant jusqu'à 30 p. c. s'est produite.

Pour l'année 1933, les exportations de verres à vitres ont atteint 1.061.000 mètres carrés pour une valeur de 205 millions de francs, contre 1.160.000 mètres carrés pour 253 millions de francs en 1932.

En gobeletterie, la situation s'est aggravée en mars. Prix et salaires ont à nouveau fléchi. Une gobeletterie a réduit de 48 à 42 le nombre des heures de travail et une autre usine a arrêté un de ses deux fours. L'Angleterre a porté de 20 à 30 p. c. *ad valorem* les droits frappant les produits de gobeletterie.

L'usine de Soignies, fabriquant de la gobeletterie dite « inébréchable », a été fermée pour plusieurs mois. On procédera à des réparations au bassin.

Par contre, les verreries d'Herbatte, appartenant aux gobeletteries du Val-Saint-Lambert, ont repris la production en février.

La Convention internationale des Glaceries a exercé sur l'industrie continentale des glaceries une influence telle qu'à l'heure actuelle, la production et la consommation se trouvent équilibrées.

La production de la Belgique, pendant l'année 1933, a été légèrement supérieure à celle de 1932; les stocks sont réduits et les prix se sont maintenus. Les bilans des principales sociétés de glaceries du pays marquent la résistance des glaceries belges.

Dans l'ensemble, pour environ 390 millions de capi-

taux nominaux, les bénéfices répartis ont atteint près de 90 millions. Comparativement aux cours atteints par les titres en Bourse et même aux capitaux immobilisés, le résultat est sensiblement moins brillant.

L'industrie belge, qui exporte en temps normal entre 90 et 95 p. c. de sa production, a réagi dans la mesure du possible contre la fermeture pour ainsi dire complète du marché américain, qui constituait pour elle un important débouché.

Il y a lieu de tenir compte toutefois de la menace que constituent pour les pays faisant partie de la convention, les commandes que vient de passer le Japon pour la construction d'usines de glacières.

INDUSTRIE DU DIAMANT.

La situation des tailleries de diamant reste assez faible, malgré les mesures prises récemment.

Les salaires des ouvriers spécialement qualifiés pouvaient atteindre 700 ou 800 francs par semaine à l'époque de la prospérité. Ils ne représentent plus que 200 ou 240 francs et, pour 44 heures de travail, l'ouvrier moyen touche moins encore.

Les dirigeants de l'industrie poursuivent la réalisation de mesures à longue portée dont les résultats se feront sentir en cas de reprise.

Le syndicat de l'industrie diamantaire belge a ouvert une école réservée aux seuls ouvriers qualifiés, qui y étudient une technique nouvelle et l'utilisation de machines spéciales.

LE COMMERCE ET LES GRANDS MAGASINS.

Nos indices de ventes à la consommation indiquent que les coopératives et les grands magasins sont touchés eux aussi par la crise.

La rivalité entre le commerce de détail et les grands magasins des divers types a donné lieu à de vives polémiques, le commerce moyen ayant parfois réclamé des impôts spéciaux contre les grandes entreprises du commerce de détail.

Les grands magasins ont adressé aux industriels auxquels ils adressent leurs commandes une circulaire leur demandant une action de solidarité, leurs intérêts étant, en définitive, communs.

Le groupement textile de Gand a répondu en refusant de faire une discrimination entre ses acheteurs et en se prononçant en faveur de la liberté, mais il a cru utile de signaler que les grands magasins ont tendance à réclamer des délais de paiement plus longs que les petits et moyens acheteurs.

Il semble que l'expansion des magasins à prix unique sera assez rapidement enrayée, au moins en province. Deux nouvelles tentatives faites dans des villes de province n'ont rencontré qu'un demi-succès.

La réussite de ce genre d'entreprises semble liée à l'existence d'une forte population urbaine.

Par contre, le grand magasin vendant très bon marché réussit mieux en province et augmente son chiffre d'affaires.

LES TEXTILES ET LE VÊTEMENT.

Industrie de la laine.

Depuis le 27 février 1934, Verviers, la principale région lainière du pays, voit son activité paralysée par une grève intéressant 16.000 ouvriers environ.

En dehors de revendications de portée immédiate, certains principes syndicaux sont en jeu. C'est ce qui explique l'aide fort large que les grévistes de Verviers ont rencontrée auprès des ouvriers des autres industries du pays.

Au moment où a éclaté le conflit, la marche des filatures était fort ralentie et on prévoyait la fermeture de certaines usines, faute de commandes.

On sait que le textile lainier a, en partie, émigré en Flandre et dans les environs de Bruxelles, où il a créé des usines nouvelles. Cependant, les usines de Flandre n'ont pas reçu les commandes qu'elles avaient espérées, bien que l'on ait constaté que la main-d'œuvre flamande a fait de grands progrès.

Quoique la grève ait éclaté à un moment favorable pour les patrons, elle n'est point sans causer de préjudice à l'industrie lainière : des ordres ont dû être annulés, l'échantillonnage a souffert de l'abstention d'une main-d'œuvre spécialisée.

Indépendamment de ces considérations, qui suffiraient à faire déplorer une grève d'une durée de quatre mois, il importe de tenir compte également des répercussions qu'elle exerce sur la situation générale du pays.

L'industrie de la laine de la région d'Eecloo n'a guère vu s'améliorer sa situation, sauf une usine dont l'activité a passé de 40 à 70 p. c. Ailleurs, on note une légère aggravation du chômage.

Dans la région de Mouscron, les filatures, tissages et peignages enregistrent depuis trois mois un chômage croissant, particulièrement sensible chez les grosses firmes. Le mouvement de baisse de salaires s'accroît dans cette région.

Les fabriques de tissus d'ameublement et de tapis subissent des difficultés d'approvisionnement par suite de la grève verviétoise. Indépendamment de cette circonstance, la production est fort réduite. Le mois de mai a cependant vu s'améliorer légèrement la situation des fabriques de tissus d'ameublement.

La situation des bonneteries demeure stationnaire et assez peu favorable.

Industries du lin et du jute.

Les lins de Russie se maintiennent fermes depuis quelques mois, malgré les ventes qui se sont produites depuis un certain temps, et notamment celles de lins d'Allemagne. Les stocks de lins soviétiques entreposés à Gand ont sérieusement diminué à la suite d'achats importants de l'Irlande.

On considère que les prix des lins sont en général trop élevés pour les filatures, qui se réservent en espérant une modification de la situation. L'état des filatures reste, en effet, mauvais. Cette situation est cependant moins grave, semble-t-il, qu'en France où, en quelques mois, cinq filatures du Nord ont été défi-

nitivement arrêtées; il a même été question de détruire purement et simplement leurs broches.

La demande en filés est variable et inégale. Les achats de fils gros par l'Allemagne ont été assez importants au début du second trimestre, mais la crainte — qui s'est malheureusement réalisée — d'un moratoire dans ce pays a fait que certains filateurs ont arrêté toutes leurs expéditions.

La concurrence étrangère reste très active.

La situation des tissages est également assez mauvaise, la clientèle continuant à faire preuve de réserve à l'égard de l'évolution générale des prix. La région de Roulers connaît une aggravation du chômage des tissages de tulle, à l'exception d'un petit atelier employant une quarantaine de métiers.

L'industrie du jute est dans une situation plus favorable. Les prix sont bas, les marges de fabrication sont très réduites, mais l'activité se maintient. Certaines filatures prétendent qu'il ne leur reste plus un franc d'écart entre le coût de la matière brute et le prix de vente du fil. A la fin du mois de mai, la marge serait même descendue à 80 centimes.

Les tissages de jute sont dans une situation plus favorable et les ordres sont assez abondants.

Industrie du coton.

L'industrie du coton demeure une de celles que la crise atteint le plus.

Les filatures sont affectées à la fois par le suroutillage, par la baisse des prix et par la réduction du volume des ordres.

Certains tissages travailleraient sans tenir compte du prix de revient et vendent à tout prix pour réconforter leur trésorerie et parfois pour faire face à des engagements contractés envers des tiers. C'est ainsi que certains produits, qui sont vendus fr. 5,25 à l'exportation par les usines gantoises, sont vendus 4 francs par d'autres entreprises ayant cependant le même prix de revient.

Sur la place de Buenos-Aires, le calicot se vend fr. 5.70 prix coûtant; certaines usines, pressées de se faire des liquidités, le céderaient à 5 francs.

Les trois tissages de la Banque Belge du Travail sont pratiquement arrêtés et leurs métiers ne battent que pour satisfaire des réassortiments ou des réapprovisionnements.

Les tissages constatent que la clientèle se trouve de plus en plus gênée, qu'elle fait plus difficilement face à ses échéances et ne s'exécute qu'à la suite des premières mesures coercitives du fournisseur. Par contre, la clientèle commence à exprimer son mécontentement au sujet de la mauvaise qualité de certains tissus japonais; les créances sur la place de Constantinople se débloquent lentement; enfin, les paiements de l'Argentine deviennent plus réguliers et plus aisés à la suite de la conclusion de la convention belgo-argentine. C'est ainsi que certaines usines gantoises ont pu développer leurs exportations vers ce pays et vers d'autres marchés sud-américains.

Enfin, les salaires ont été abaissés de 5 p. c. le 20 avril et de 5 p. c. encore le 15 mai, c'est-à-dire que

la partie mobile du salaire, dite indemnité de vie chère, est tombée de 75 à 65 p. c.

Dans la région d'Audenarde, les petits tissages, qui avaient résisté à la crise, sont atteints à leur tour et ont dû réduire leur activité. Cependant, pour les articles de fantaisie et les spécialités, la situation est meilleure que pour les qualités courantes. A la fin de mai toutefois, les spécialités elles-mêmes ont été touchées.

On se souvient qu'après le préjudice que les désordres monétaires en Angleterre et ailleurs avaient causé à l'industrie renaisienne, cette dernière avait fait un gros effort d'adaptation au marché intérieur et s'était mise à fabriquer notamment des tissus mi-soie mi-coton pour la consommation belge. Cette orientation avait été prise par la majorité des fabricants. Il en résulta que, bientôt, le marché intérieur ne put plus répondre aux offres qui lui étaient faites et que la saison de vente déçut les industriels de la région. Aussi se tournent-ils à nouveau vers les marchés extérieurs pour essayer d'y pénétrer avec de nouvelles spécialités. C'est ainsi que l'industrie de Renaix commence à envoyer à Buenos-Aires des articles en laine et en laine et soie.

La plupart des tissages subissent actuellement les conséquences des charges qu'ils ont assumées pendant la période de prospérité pour développer leur outillage. Ces engagements ne pouvant être réduits, les taux d'intérêt et les amortissements constituent un fardeau disproportionné au chiffre d'affaires. Seules, paraît-il, les petites entreprises familiales, travaillant avec leurs capitaux propres et employant en grande partie les membres de la famille comme ouvriers, parviennent encore à réaliser quelques bénéfices. Mais c'est au prix de grands sacrifices et d'un allongement exagéré de la journée de travail; certains tissages emploient le mari, la femme et les enfants pendant 14 et 15 heures par jour.

Les fabriques de bobines, navettes, etc. sont à leur tour fortement atteintes par la crise. Dans les teintureries et les blanchisseries, le chômage oscille entre un et deux jours par semaine, tandis que les usines pour apprêt travaillent régulièrement. La situation des triages de chiffons est satisfaisante.

Des industriels belges fabriquent le crêpe georgette pour lequel nous étions autrefois tributaires de la France.

Un tissage de jute a mis au point la fabrication de sacs en tissu mixte, jute et papier, dont on attend des résultats favorables.

AGRICULTURE ET INDUSTRIES ALIMENTAIRES.

L'agriculture est, en ce moment, la branche de la production qui fait entendre le moins de plaintes. Il est vrai qu'avec le régime des contingentements dont elle jouit et une température assez clémente, elle n'est plus exposée à l'avitissement rapide de ses prix et peut s'adapter à des conditions nouvelles, marquées par une utilisation plus intensive du marché intérieur.

En même temps, l'agriculture belge s'organise et présente aux consommateurs des produits mieux

emballés et plus soignés. Il reste d'ailleurs beaucoup à faire et le transport du lait, notamment, se fait trop souvent dans des conditions hygiéniques déplorables, surtout par les petits laitiers. L'indifférence des ménagères joue également un rôle certain dans le maintien de ces errements.

En attendant une réforme de ce côté, certaines mesures, soit coercitives, soit facultatives, ont été prises par le ministre de l'Agriculture.

Ce dernier, après avoir indiqué les normes d'un commerce rationnel des fruits indigènes, vient d'organiser la surveillance du commerce des tomates, choux-fleurs, asperges, chicorées-witloof, pommes, poires et fraises. Cette surveillance porte sur le calibrage, l'état de fraîcheur de la marchandise, le poids et l'uniformité, la présentation des lots. Elle porte également sur l'immunité de maladies, de parasites et de fermentation des légumes et fruits.

Les fraises seront divisées en fraises de table et en fraises de conserve. La région de Tihange (Huy) a créé également un marché pour la vente des fraises et autres fruits.

Les mesures prises sont modérées et rationnelles. Elles devancent des dispositions que la concurrence étrangère aurait imposées aux marchands, mais après la perte d'une partie du marché entraînant à son tour le recours à de nouvelles mesures protectionnistes.

L'uniformité de présentation des pommes et des poires coïncide avec le greffage des vergers en variétés standard.

Le gouvernement a pris des mesures plus sévères en ce qui concerne le commerce des œufs.

C'est que celui-ci se prête à une fraude dommageable à l'éleveur et au consommateur, savoir la vente comme produits frais d'œufs conservés, fraude rendue plus aisée par les nouveaux moyens de conservation par le froid.

L'arrêté royal du 3 mai 1934 réglementant le commerce des œufs, pris par le Ministre de l'Intérieur, établit une distinction entre les œufs conservés, les œufs réfrigérés, les œufs stabilisés et les œufs de deuxième choix.

Chacune de ces catégories se distingue par ses caractères spécifiques que l'arrêté royal énumère longuement et leur vente doit se faire sous le couvert des dénominations et signes réglementaires.

Cette réglementation est assez compliquée si, dans son esprit, elle est excellente. Sa complication même contribuera peut-être à diminuer sa popularité. Cependant, elle finira par être appréciée et elle constituera un obstacle contre la fraude des exportations d'œufs non frais.

Nous sommes encore très en retard en matière de contrôle des produits alimentaires, de leur qualité et de leur fraîcheur. Dans d'autres pays et notamment chez nos clients et nos concurrents, les pouvoirs publics s'occupent beaucoup plus de l'hygiène alimentaire. Ce problème dépasse d'ailleurs ce domaine : il est rattaché à celui des prix en ce sens qu'un contrôle de services de l'hygiène contribue à ce que le consom-

mateur reçoive pour le prix qu'il paie une marchandise ayant sa pleine valeur nutritive.

Enfin, signalons encore dans le domaine du contrôle de la qualité des produits agricoles, les dispositions prises à l'endroit de la crème synthétique. Celle-ci, à base d'huiles végétales, faisait à la crème naturelle une concurrence dont se plaignaient les producteurs.

L'agriculture passe par une période sèche favorable à la récolte des foins, mais qui est de nature à abîmer les pâtures et à retarder la croissance des plantes à racines.

Les céréales se présentent bien.

L'industrie maraîchère a profité de cette température favorable et c'est ainsi que la plantation des choux-fleurs s'est faite dans de bonnes conditions.

La sécheresse a ralenti la production et a prévenu les apports massifs de nature à engorger les marchés. Les légumes, même en primeurs, se vendent bon marché. Les asperges ont été très abondantes, précoces et leurs prix ont été très abordables.

Les autres légumes se présentent dans les mêmes conditions et les tomates, les haricots, les pois, même au début de la saison, sont offerts à des prix abordables.

Le bon marché des produits alimentaires naturels à cette époque de tension économique et sociale et de compression des salaires est un élément important d'allègement des difficultés individuelles et collectives, et constitue une certaine compensation aux charges qu'entraîne certainement l'ensemble des mesures de contingentement. Nul doute que, sans elles, le pain, le beurre, la viande, le poisson seraient sensiblement meilleur marché.

Le prix des œufs a évolué, au cours de la période sous revue, entre 27 et 20 centimes. Leur bon marché a permis la mise en frigo de quantités importantes qui ont, en revanche, contribué à éviter l'effondrement des prix, malgré la diminution du nombre des volailles, qui se marque par le ralentissement du commerce des aliments spéciaux.

La protection dont jouit le marché belge des œufs est estimée correspondre à un relèvement des prix de 5 centimes à la pièce au-dessus du niveau mondial, ce qui, en revanche, entrave les exportations.

Certains envois se font encore vers l'Allemagne et la Suisse. Le contingentement espagnol est favorable à la Belgique, mais la situation financière des maisons espagnoles est souvent de nature à rendre les affaires aléatoires. La déconfiture d'un courtier a, de la sorte, atteint plusieurs marchands d'œufs des Flandres.

Le marché anglais reste libre, mais la concurrence danoise et finlandaise y est fort dure.

En France, les exportations d'œufs sont presque arrêtées.

Le retour de la bonne saison ayant permis la mise en pâture du bétail, les prix du beurre ont diminué et le produit s'est présenté plus abondant sur les marchés. Dans le Courtrais, le prix a fléchi de 20 francs à fr. 15,50 le kilo.

Les prix ne se maintiennent à ce niveau que grâce

au contingentement, le beurre se vendant à Londres en dessous de 10 francs le kilo.

Le commerce de bétail laitier est assez stationnaire et les prix sont lourds.

Cette situation détermine une sélection, le bon bétail seul étant demandé.

Le prix de la viande de porc reste très bas. Les groupements de producteurs craignent une surproduction à bref délai et certains préconisent des mesures de réduction de l'élevage.

Faut-il répéter qu'en ce moment le bas prix des aliments est un facteur de tranquillité sociale et que c'est grâce à cette baisse fondamentale que la sous-alimentation ne fait pas de ravages prononcés dans la population atteinte par le chômage et notamment chez les enfants ? Dans l'agglomération liégeoise, des enquêtes ont montré que la consommation du lait par les enfants de la classe ouvrière, et notamment, par les enfants de chômeurs, est insuffisante et tend à se réduire. Or, de 1913 à 1930, comme nous l'avons indiqué précédemment, la région herbagère ravitaillant en lait l'agglomération liégeoise a quadruplé en surface. Si donc la population ouvrière, appauvrie par le chômage, se trouve de surcroît devant des prix trop élevés, les producteurs de lait du pays de Herve en supporteront à leur tour les conséquences.

* * *

Les fabriques de conserves alimentaires ne sont pas encore entrées dans leur période de production intensive. Elles prévoient que leur fabrication sera de même importance que celle de l'année dernière.

Ces usines sont actuellement fortement mécanisées et, de plus, elles sont organisées pour faire face aux irrégularités saisonnières de la production maraîchère, les légumes livrés à l'usine devant être traités le jour même.

Les conserveries désignent les variétés de légumes convenant spécialement aux diverses fabrications.

La mécanisation méthodique a fortement accru la capacité de production, mais le nombre d'ouvriers est loin d'avoir augmenté dans les mêmes proportions : en 1892, la fabrication de 200.000 boîtes nécessitait 200 ouvriers; en 1929, celle de 28.000.000 de boîtes et flacons ne demandait que 1.000 ouvriers, c'est-à-dire que la production a augmenté de 13.900 p. c. et la main-d'œuvre de 400 p. c.

L'énorme économie de main-d'œuvre constitue une des raisons des prix plus bas des conserves, mais cette élimination technologique des salariés n'a pas résolu tout le problème. Il faut encore tenir compte des prix des légumes, actuellement très bas, et des charges en capital. Le coefficient d'utilisation de l'outillage est particulièrement faible puisque, par exemple, la saison du petit pois ne dure qu'un mois et que le traitement, depuis le nettoyage des légumes jusqu'à la pose des étiquettes, se fait mécaniquement.

L'écosage, opéré coûteusement jadis par des phalanges d'ouvrières saisonnières, est exécuté aujourd'hui par des machines automatiques : vingt de ces écosseuses traitent 400.000 à 500.000 kilos de petits pois.

Ceux-ci tombent alors dans un cribleur qui les classe par grosseur et les envoie dans des appareils de cuisson à marche continue. Les pois y sont introduits mécaniquement et retirés par un élévateur à godets. Le rendement journalier est de 300.000 boîtes pour la plus grande fabrique.

Cette production industrielle est entravée dans son développement par les obstacles que rencontre l'exportation de nos produits alimentaires. Nous avons souligné dans nos chroniques sur l'Angleterre qu'une des modalités de la réorganisation rationnelle de son agriculture réside précisément dans l'édification de nombreuses conserveries qui permettent de développer la production nationale des légumes. D'autre part, la crise agricole et maraîchère favorise les améliorations culturales, la production des primeurs. Il en résulte que la saison des légumes frais se trouve fort allongée et que, par conséquent, ceux-ci font la concurrence aux produits de conserve. Les serres et les forceries sont les concurrents des fabriques de conserves.

La production des brasseries s'est à nouveau développée, après la régression constatée au cours des dernières années.

Le nombre des brasseries ne cesse de diminuer. En 1907, on en comptait 3.837 en Belgique. Ce fut le maximum atteint par ces exploitations. En 1922, on n'en comptait que 1.955. Depuis lors, leur nombre n'a cessé de diminuer, comme en témoigne le tableau suivant :

1924 (juin)	1.950
1927	1.713
1929 :	1.522
1930	1.484
1931	1.444
1932	1.420
1933	1.369

C'est-à-dire que la production moyenne par brasserie augmente sans cesse. Les prix restant stables, de même que les salaires, les matières premières diminuant considérablement, et dans une proportion plus élevée que le relèvement des droits d'accise, les brasseries seraient industriellement dans une situation exceptionnellement prospère si leurs immobilisations foncières ne leur causaient de graves soucis. Un journal financier estimait récemment que les pertes subies de ce chef nécessitaient un amortissement s'élevant à 20 p. c. environ du montant des créances.

La fabrication du sucre est achevée et seule la raffinerie poursuit son travail. L'exportation du sucre a été active. La quantité entreposée est moindre que l'année dernière, malgré une importation considérable de sucre brut exotique.

A mi-avril, la moitié des plantations de betteraves était effectuée. On enregistrera vraisemblablement une légère augmentation des cultures, notamment dans le Hainaut.

* * *

On trouvera ci-dessous les données courantes relatives aux ventes de poisson frais à la Minque d'Ostende.

	Mars		Avril		Mai	
	Produits (Francs)	Apports (Kilos)	Produits (Francs)	Apports (Kilos)	Produits (Francs)	Apports (Kilos)
Chalutiers à vapeur	1.407.590,—	594.496	792.645,50	505.834	857.159,50	337.174
Chaloupes à moteur.....	4.391.055,—	1.147.273	2.938.201,10	918.388	3.503.665,50	907.497
Divers	55.976,50	11.350	27.863,—	9.900	30.349,50	8.850
Poissons de provenance étrangère .	468,—	300	—	—	2.900,—	900
Total du mois (1934).....	5.855.089,50	1.753.419	3.758.709,60	1.434.122	4.394.074,50	1.254.421
Total du mois (1933).....	6.673.202,—	1.597.569	5.676.400,20	1.660.337	3.605.031,30	1.496.480

La campagne harenguière s'est terminée au début du printemps : ses résultats sont considérés comme satisfaisants.

Les trois dernières campagnes ont produit :

ANNÉES	Kilos	Produits	Prix moyen au kilo
1934.....	7.455.000	5.577.441,75	0,75
1933.....	2.673.185	2.446.867,—	0,92
1932.....	3.385.750	3.642.805,—	1,08

Pour les trois mois sous revue, les apports des chalutiers, comparés à ceux de 1933, représentent une réduction de 43.800 kg., 127.800 kg. et 53.000 kg. La situation financière de cette industrie demeure pénible et dans les bassins, on remarque des chalutiers et des

chaloupes à la chaîne et offerts en vente publique sur saisie judiciaire.

Mais l'évolution technique se poursuit et il est incontestable que le contingentement a maintenu, sinon relevé, les prix.

* * *

Notre examen de la situation de l'agriculture et des industries alimentaires a porté, en fait, sur ce que les Anglo-Saxons appellent des *sheltered industries* : occupations protégées contre la libre concurrence soit par leur nature, soit par le fait de l'intervention de l'Etat. C'est là que les conséquences de la crise se font le moins sentir. Ces industries font ainsi contraste avec les autres. Aussi des plaintes se font-elles entendre de la part des autres industries et dans les milieux ouvriers, où l'on réclame un nouvel abaissement du coût de la vie.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES

La quinzaine a été marquée par une activité soutenue, mais limitée toutefois à quelques devises. Le florin, qui a servi généralement de monnaie d'échange pour la couverture des besoins en d'autres changes, a eu de ce fait un marché particulièrement animé. Son cours est resté confiné entre 290,35 et 290,40. Par contre, le franc français, offert lui-même contre florin, s'est détendu de 28,26 3/4 à 28,25. La tendance du franc suisse a été ferme dans l'ensemble, mais sans régularité. Le cours a fléchi au début de la quinzaine de 139,16 à 139; après une pause de quelques jours aux environs de ce niveau, il se redressa jusqu'à 139,22, puis revint légèrement en arrière. Les devises anglo-saxonnes ont suivi une orientation divergente. La livre sterling a fléchi de 21,66 à 21,55 1/4. Le dollar glissa, il y a une dizaine de jours, de 4,2810 à 4,2685, mais ne tarda pas à revenir au delà de 4,28 parallèlement à sa progression sur d'autres marchés. La lire italienne a eu, durant la plus grande partie de la quinzaine, un marché bien équilibré autour de 37. Elle a perdu ces jours-ci un peu de terrain, sans que se modifie toutefois l'atmosphère paisible qui caractérise son marché depuis plusieurs semaines. Les difficultés que rencontre la solution du problème des devises en Allemagne continuent de réagir lourdement sur la tendance du reichsmark à l'extérieur. Sur notre place, le cours est tombé de 165,62 1/2 à 163,07 1/2. La cote de la peseta s'est effritée de 58,65 à 58,55. Les devises scandinaves ont suivi la livre sterling dans son mouvement de repli. Le Stockholm a fléchi de 111,75 à 111,10, l'Oslo de 108,97 1/2 à 108,20, le Copenhague de 96,75 à 96,30. La couronne tchécoslovaque est revenue de 17,95 à 17,78. Le zloty vaut actuellement 80,67 1/2, contre 80,80 il y a quinze jours. Comme précédemment, le cours du dollar canadien a dépassé de 2 à 3 centièmes de belga celui du dollar E.-U.

Le marché du terme a reflété, dans une certaine mesure, la tendance plus ferme qui a prévalu au comptant. Le franc français livrable à trois mois fait actuellement prime de 8 centièmes de belga, contre 3 1/2 centièmes précédemment. Le report de la livre sterling pour un trimestre est passé de 5 à 8 centièmes de belga; pour une même période, le dollar a été payé 1 centième de belga de plus qu'au comptant.

Sur le marché de l'argent, le taux des placements au jour le jour n'a pas dépassé 1 p. c.; l'escompte est toujours largement demandé à 2 1/4 p. c.

Le 25 juin 1934.

MARCHE DES TITRES

Comptant.

Le marché du comptant, souffrant du manque de transactions suivies, s'est montré irrégulier dans son ensemble, durant cette dernière quinzaine.

Ci-après tableau comparatif des cours pratiqués respectivement les 19 et 4 juin :

Aux **rentes** : oblig. 3 p. c. Dette belge 2^e série, 76,25-75,25; 5 p. c. Restauration Nationale, 94,50-95; 5 p. c. Emprunt Intérieur à primes, 98-100,25; 5 p. c.

Dette belge 1925, 91,25-93; 6 p. c. Emprunt de Consolidation 1921, 97-98,50; Emprunt belge à lots 5 p. c. 1932, 512,50-517; Emprunt belge à lots 5 p. c. 1933, 1005-1008; 6 p. c. Association Nationale des Industriels et Commerçants, 97-98; 6 p. c. Habitations et Logements à bon marché, 98-99; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 206,50-211,50; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 246-248; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 499,50-500.

Aux **assurances et banques** : Assurances Générales sur la Vie, 5825-6100; Banque du Congo Belge, 950-1000; Banque d'Anvers, 1800-1765; Banque Belge pour l'Etranger, 455-457,50; Banque de Bruxelles, 505-515; Banque Nationale de Belgique, 2020-1970; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 1875-1950; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 620-600; part sociale Société Belge de Banque, 1110-1120; part de réserve Société Générale de Belgique, 3300-3450.

Aux **entreprises mobilières, immobilières, hypothécaires et hôtelières** : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 9900-9975; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 3060-3225; Immobilière Bruxelloise, 3950-3850.

Aux **chemins de fer** : action privilégiée 6 p. c. Société Nationale des Chemins de Fer Belges, 500-505; action privilégiée 6 p. c. Katanga, 722,50-717,50; action privilégiée Léokadi, 542-536; action privilégiée 6 p. c. Vicinaux du Congo, 513-502; action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 5225-5250; action de dividende Bruxelles-Lille-Calais, 1000-967,50; part de fondateur Congo, 1600-1425; action de jouissance Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, 137-148; action de jouissance Welkenraedt, 18875-18900.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux** : part sociale Auto-Transports, 487,50-490; action de dividende Bruxellois, 6025-6025; action de dividende Pays de Charleroi, 887,50-937,50.

Aux **tramways et électricité (trusts)** : part sociale Bangkok, 445-435; part sociale Chemins de Fer et Entreprises, 710-700; 1/10^e part de fondateur Electrafina, 617,50-615; action de capital Electrobél, 1940-1900; part de fondateur Electrorail, 3560-3500; 1/5^e action ordinaire Sidro, 357,50-367,50; action ordinaire Sofina, 6900-6950.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité** : action de capital Auxiliaire d'Electricité, 1450-1515; part sociale idem, 1905-2000; action de jouissance Compagnie Electrique Anversoise, 3910-3915; 1/10^e part de fondateur Electricité du Borinage, 2800-2925; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 10000-10075; part de fondateur Electricité de la Dendre, 3230-3160; 1/10^e part de fondateur Electricité Est de la Belgique se répète à 5750; part de fondateur Electricité du Littoral, 2000-2085; 1/10^e part de fondateur Electricité Nord de la Belgique, 7775-7475; part de fondateur Electricité Pays de Liège, 4020-3925; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 10150-9925.

Aux **industries métallurgiques** : Baume et Marpent, 5050-4825; action de capital Fabrique de Fer de Char-

leroi, 600-585; Forges de Clabecq, 18475-17625; Cockerill, 380-402,50; Ougrée-Marihaye, 585-595; Providence, 6625-6150; action ordinaire Sambre-et-Moselle, 880-800.

Aux **charbonnages et fours à coke** : Amercœur, 1420-1470; André Dumont, 402,50-397,50; Bonnier, 4290-4250; Centre de Jumet, 2990-2810; Gouffre, 7100-7425; Hornu et Wasmes, 795-775; Maurage, 4000-4175; Noël-Sart-Culpart, 5522,50-5525; Nord de Gilly, 4450-4625; Sacré-Madame, 1505-1550; Wérister, 2200-2375.

Aux **zincs, plombs et mines** : part sociale Overpelt-Lommel, 272-260; 1/10^e action s^l A Vieille-Montagne, 1480-1605.

Aux **glaceries** : Auvelais, 12700-12000; Charleroi, 3160-3110; action privilégiée Compagnie de Floreffe, 2265-2330; Moustier-sur-Sambre, 12975-12450; part sociale Saint-Roch, 12725-12450.

Aux **industries de la construction** : action ordinaire Cannon Brand, 415-445; Carrières Unies de Porphyre se répète à 3125; action de jouissance Ciments de l'Europe Orientale, 947,50-905.

Aux **industries textiles et soieries** : part sociale Ensivaloise, 1180-1185; part de fondateur Filatures de Dolhain, 1315-1335; La Vesdre se répète à 515; Linière La Lys, 4425-4475; action privilégiée Soie Viscose, 660-685; action de capital idem, 665-680.

Aux **produits chimiques** : Auvelais, 475-405; part de fondateur Industries Chimiques se répète à 450; Laeken, 1445-1265; part sociale Union Chimique Belge, 185-175.

Aux **entreprises coloniales** : Cotonnière Congolaise 1^{re} série, 229-156; part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 2275-2050; action privilégiée Katanga, 15900-14375; action ordinaire idem, 15050-13400; 1/100^e part de fondateur Minière Grands Lacs Africains se répète à 800; action de capital Union Minière du Haut-Katanga, 2740-2800; action de capital

Ciments du Katanga se répète à 730; action de capital Compagnie pour le Commerce et l'Industrie au Congo, 1055-1015; 1/100^e part bénéficiaire Kasai, 103-100; action de capital Synkin, 377,50-367,50.

A l'**alimentation** : Glacières de Bruxelles, 1620-1625; action de capital Industrielle Sud-Américaine, 885-805; Moulins La Royale, 2800-2725; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 7000-6725; Brasseries d'Ixelles, 4010-3600; Brasserie de Koekelberg, 2360-2260.

Aux **industries diverses** : Bougies de la Cour, 715-740; 1/9^e action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer se répète à 1200; part sociale Englebert O. Fils et Cie, 1505-1590; part de fondateur Grands Magasins à l'Innovation, 2375-2475.

Aux **actions étrangères** : Canadian Pacific, 337-325; part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 67500-67000; Chade, 5075-4725; Madrilena de Tranvias, 1430-1440; Sévillane d'Electricité, 1125-1120; Tranvias de Barcelone, 340-370; Ateliers de Constructions du Nord de la France se répète à 1082,50; part de fondateur Chemins de fer économiques du Nord, 995-950; Electricité de Paris, 1225-1240; Glaces et Verres spéciaux du Nord de la France, 4740-4855; part bénéficiaire Chemins de fer, Tramways, Electricité Parisienne, 2260-2175; action de capital Huileries de Deli, 3930-3480; part de fondateur idem, 2575-2245; part de fondateur Mopoli, 8225-6800; action ordinaire Royal Dutch, 23625-22150; part sociale Arbed, 3140-2800.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 2070-2035; Barcelona Traction, 352,50-367,50; Brazilian Traction, 206,25-188; Héliopolis, 1220-1210; Minière Grands Lacs, 802,50-795; Pétrofina, 557,50-550; Rand Mines, 762,50-667,50; Royal Dutch, 2380-2200; Securities, 143-123; Sidro, 368,75-376,25; Transports, Electricité, Gaz, 360-392,50; Union Minière du Haut-Katanga, 2750-2770.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »		Taux des reports (1)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en compensation	marché	sur valeurs au comp-tant	sur valeurs à terme
6 juin 1934	3,—	3,50	3,50	2,0625	—	0,75	0,75	6,50	6,—
7 —	3,—	3,50	3,50	2,0625	—	0,75	0,75	6,50	6,—
8 —	3,—	3,50	3,50	2,0625	—	1,—	0,75	6,50	6,—
9 —	3,—	3,50	3,50	2,0625	—	1,—	1,—	6,50	6,—
11 —	3,—	3,50	3,50	2,0625	—	1,—	1,—	6,50	6,—
12 —	3,—	3,50	3,50	2,0625	—	1,—	1,—	6,50	6,—
13 —	3,—	3,50	3,50	2,0625	—	1,—	1,—	6,50	6,—
14 —	3,—	3,50	3,50	2,0625	—	1,—	1,—	6,50	6,—
15 —	3,—	3,50	3,50	2,0625	—	1,—	1,—	6,50	6,—
16 —	3,—	3,50	3,50	2,0625	—	1,—	1,—	6,50	6,—
18 —	3,—	3,50	3,50	2,0625	—	1,—	1,—	6,50	6,—
19 —	3,—	3,50	3,50	2,0625	—	1,—	1,—	6,50	6,—
20 —	3,—	3,50	3,50	2,0625	—	1,—	1,—	6,50	6,—

(1) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinz. ou à 15 jours de préavis	Compte de dépôts à :					Caisse Gén. d'Epargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au delà de 20.000 fr.
A. — Au 20 juin 1934 :									
Société Générale	1,—	2,—	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,—	2,—	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,—	2,02	—	2,—	2,—	—	—	—	—
Algemeene Bankvereniging	1,—	2,—	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Société Belge de Banque	1,—	2,—	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Société Nation. de Crédit à l'Ind.	—	—	—	3,—	3,25	3,75	4,—	—	—
<i>Caisse Gén. d'Epargne et de Retr.</i>	—	—	—	—	—	—	—	3,—	2,—
B. — Les derniers mois :									
1932	1,—	(*) 2,30	(**) 2,35	(**) 2,45	(**) 2,65	(***) 3,65	(***) 3,90	3,—(1)	2,—
1933	1,—	2,34	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
1933									
Mars	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Avril	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Mai	1,—	2,32	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Juin	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Juillet	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Août	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Septembre	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Octobre	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Novembre	1,—	2,36	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Décembre	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
1934									
Janvier	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Février	1,—	2,31	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Mars	1,—	2,23	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Avril	1,—	2,23	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Mai	1,—	2,02	2,40	2,45	2,675	3,75	4,—	3,—	2,—

(*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).

(**) Moyenne des taux appliqués dans les cinq premières banques mentionnées ci-dessus.

(***) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

(1) Suivant décision de la Caisse d'Epargne du 17 novembre 1932, les intérêts pour l'année 1932 ont été relevés de deux-dixièmes, pour la partie des dépôts n'excédant pas 20.000 francs.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (cable) 1 \$ = 4,24772 b. (1)	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 lires = 37,852 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE 100 Kc. = 17,7572 b. (2)	MONTRÉAL 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VARSOVIE 100 zł. = 80,68 b.
	6 juin 1934 ..	21,605	28,229	4,2775	289,80	138,80	58,55	37,05	111,425	108,60	96,50	17,85	4,2925	160,63
7 — ..	21,7075	28,26625	4,28	290,275	139,16	58,55	37,07	111,875	109,05	96,85	17,88	4,295	163,—	80,80
8 — ..	21,66	28,2675	4,2810	290,35	139,16	58,65	37,15	111,75	108,975	96,75	17,95	4,315	165,625	80,80
11 — ..	21,60	28,2675	4,2685	290,45	139,03	58,57	36,98	111,40	108,45	96,45	17,85	4,295	164,70	80,00
12 — ..	21,626	28,2675	4,2775	290,25	139,—	58,575	36,87	111,40	108,50	96,45	17,85	4,305	162,75	80,80
13 — ..	21,5635	28,25375	4,27875	290,30	139,04	58,55	36,86	111,25	108,50	96,25	17,87	4,315	162,45	80,725
14 — ..	21,58	28,2525	4,27625	290,28	139,04	58,575	36,89	111,30	108,40	96,40	17,84	4,325	162,20	80,75
15 — ..	21,62	28,2675	4,281	290,20	139,03	58,625	36,90	111,65	108,55	96,625	17,87	4,31	162,92	80,85
18 — ..	21,60	28,2675	4,28	290,30	139,08	58,59	36,94	111,40	108,60	96,525	17,87	4,3175	163,50	80,80
19 — ..	21,595	28,2625	4,28	290,35	139,16	58,56	36,90	111,325	108,50	96,45	17,77	4,3175	163,—	80,80
20 — ..	21,58	28,2575	4,27875	290,35	139,10	58,58	36,93	111,18	108,30	96,325	17,76	4,3175	163,05	80,80

(1) Cette parité résulte de la dévaluation du dollar par décret du 31 janvier 1934.
 (2) La nouvelle parité résulte de la dévaluation de la Kc, au 17 février 1934.
 N. B. — En raison des dispositions prises en matière de devises en Autriche, en Hongrie et en Lettonie, la cotation des changes sur ces pays est suspendue à la Bourse de Bruxelles.

II. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>à 1 mois :</i>								
6 juin 1934 ..	R 0,011	R 0,014	R 0,0075	R 0,0100	D 0,0005	pair	pair	R 0,05
7 — ..	R 0,018	R 0,022	R 0,0100	R 0,0200	R 0,0005	R 0,0015	pair	R 0,10
8 — ..	R 0,016	R 0,020	R 0,0075	R 0,0125	R 0,0020	R 0,0035	R 0,10	R 0,20
9 — ..	R 0,020	—	R 0,0150	—	R 0,0020	—	R 0,10	—
11 — ..	R 0,020	R 0,025	R 0,0150	R 0,0175	R 0,0020	R 0,0025	R 0,10	R 0,20
12 — ..	R 0,027	R 0,028	R 0,0175	R 0,0225	R 0,0025	R 0,0040	R 0,15	R 0,25
13 — ..	R 0,026	R 0,028	R 0,0220	R 0,0280	R 0,0030	R 0,0040	R 0,20	R 0,30
14 — ..	R 0,024	R 0,027	R 0,0200	R 0,0300	R 0,0025	R 0,0040	R 0,10	R 0,20
15 — ..	R 0,026	R 0,030	R 0,0200	R 0,0275	R 0,0030	R 0,0040	R 0,15	R 0,25
16 — ..	—	R 0,026	R 0,0200	R 0,0250	R 0,0030	—	R 0,20	—
18 — ..	R 0,025	R 0,030	R 0,0200	R 0,0250	R 0,0030	R 0,0045	R 0,20	R 0,30
19 — ..	R 0,023	R 0,028	R 0,0200	R 0,0250	R 0,0020	R 0,0030	R 0,20	R 0,40
20 — ..	R 0,026	R 0,030	R 0,0200	R 0,0250	R 0,0025	R 0,0035	R 0,25	R 0,40
<i>à 3 mois :</i>								
6 juin 1934 ..	R 0,030	R 0,032	R 0,0200	R 0,0250	R 0,0005	R 0,0010	pair	R 0,10
7 — ..	R 0,053	R 0,055	R 0,0400	R 0,0450	R 0,0020	R 0,0040	R 0,05	R 0,10
8 — ..	R 0,050	R 0,055	R 0,0350	R 0,0400	R 0,0035	R 0,0045	R 0,25	R 0,40
9 — ..	R 0,065	—	R 0,0400	—	R 0,0045	—	R 0,25	—
11 — ..	R 0,060	R 0,065	R 0,0400	R 0,0450	R 0,0040	R 0,0050	R 0,25	R 0,40
12 — ..	R 0,070	R 0,075	R 0,0700	R 0,0800	R 0,0070	R 0,0080	R 0,40	R 0,50
13 — ..	R 0,075	R 0,078	R 0,0725	R 0,0775	R 0,0080	R 0,0100	R 0,50	R 0,60
14 — ..	R 0,065	R 0,070	R 0,0650	R 0,0750	R 0,0090	R 0,0100	R 0,50	R 0,60
15 — ..	R 0,068	R 0,075	R 0,0650	R 0,0750	R 0,0090	R 0,0100	R 0,55	R 0,65
16 — ..	R 0,075	R 0,080	R 0,0650	—	R 0,0080	—	R 0,55	R 0,65
18 — ..	R 0,073	R 0,080	R 0,0700	R 0,0800	R 0,0090	R 0,0110	R 0,55	R 0,65
19 — ..	R 0,070	R 0,073	R 0,0500	R 0,0600	R 0,0090	R 0,0110	R 0,55	R 0,60
20 — ..	R 0,075	R 0,080	R 0,0650	R 0,0700	R 0,0100	R 0,0105	R 0,60	R 0,70
<i>Moyenne des cotations antérieures (à 3 mois) :</i>								
1932 ..	R 0,0917	R 0,0948	R 0,1239	R 0,1308	R 0,0027	R 0,0076	R 0,6460	R 0,8430
1933 ..	R 0,0336	R 0,0386	D 0,0221	D 0,0128	D 0,0481	D 0,0416	D 1,2074	D 0,9312
1933 Mars ..	R 0,0496	R 0,0559	D 0,0441	D 0,0358	D 0,0885	D 0,0667	D 0,3923	D 0,2604
Avril ..	R 0,0247	R 0,0323	D 0,0474	D 0,0386	D 0,0894	D 0,0794	D 0,6864	D 0,3917
Mai ..	R 0,0356	R 0,0430	D 0,0435	D 0,0152	D 0,0515	D 0,0445	D 3,8130	D 3,2640
Juin ..	R 0,0323	R 0,0365	R 0,0080	R 0,0120	D 0,0435	D 0,0350	D 3,9200	D 3,3956
Juillet ..	R 0,0058	R 0,0132	R 0,0161	R 0,0242	D 0,0315	D 0,0258	D 4,8950	D 4,4310
Août ..	D 0,0014	R 0,0024	R 0,0166	R 0,0215	D 0,0440	D 0,0422	D 1,6350	D 1,3620
Septembre ..	R 0,0081	R 0,0108	R 0,0039	R 0,0075	D 0,0515	D 0,0472	D 1,1360	D 0,8875
Octobre ..	R 0,0170	R 0,0214	D 0,0134	D 0,0088	D 0,0477	D 0,0429	D 0,3308	D 0,1947
Novembre ..	R 0,0223	R 0,0253	D 0,1442	D 0,1269	D 0,0602	D 0,0545	D 0,1250	R 0,0100
Décembre ..	R 0,0268	R 0,0282	D 0,0975	D 0,0887	D 0,0660	D 0,0610	R 0,1857	R 0,2937
1934 Janvier ..	R 0,0004	R 0,0039	D 0,0771	D 0,0703	D 0,0515	D 0,0480	R 0,1284	R 0,1910
Février ..	R 0,0602	R 0,0664	D 0,3134	D 0,3032	D 0,0035	D 0,0009	D 0,3305	D 0,1020
Mars ..	R 0,0552	R 0,0600	D 0,1944	D 0,1842	R 0,0054	R 0,0072	D 0,6480	D 0,5187
Avril ..	R 0,0357	R 0,0350	D 0,1493	D 0,1379	R 0,0020	R 0,0033	D 0,8196	D 0,6687
Mai ..	R 0,0381	R 0,0420	D 0,0586	D 0,0516	R 0,0032	R 0,0044	D 0,1979	D 0,0929

INDICES DES PRIX.

DATES	INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : avril 1914, indice 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 ^e CATÉGORIE (Base : 1921, ind. 100)			
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		Alimen- tation	Ensemble		
					en fr.-nouv.	en fr.-or (2)				
1932	plus haut.....	784	788	722	720	752	108	163	190	
	plus bas.....	740	740	681	675	706	102	144	178	
	moyenne.....	754	755	692	691	720	104	151	183	
1933	plus haut.....	758	757	695	705	724	104	159	187	
	plus bas.....	728	728	668	683	695	100	144	177	
	moyenne.....	740	738	677	693	705	102	152	181	
1933	Mars.....	745	747	682	703	715	103	153	183	
	Avril.....	741	740	680	695	709	102	150	180	
	Mai.....	736	731	670	692	701	101	144	177	
	Juin.....	732	729	669	687	697	100	145	177	
	Juillet.....	728	728	671	683	695	100	145	177	
	Août.....	735	730	672	686	698	101	148	179	
	Septembre.....	739	733	678	688	701	101	153	182	
	Octobre.....	738	733	675	692	701	101	156	183	
	Novembre.....	737	736	672	692	702	101	156	183	
	Décembre.....	737	736	668	689	700	101	156	184	
	1934	Janvier.....	733	733	665	684	695	100	152	181
		Février.....	723	723	655	673	687	99	149	178
Mars.....		711	713	645	663	677	98	143	174	
Avril.....		700	706	637	654	670	97	138	171	
Mai.....		693	700	633	646	662	95	133	167	

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS								
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914	Angleterre (B. of Trade) Base : 1913	Allemagne (Statistisches Reichsamt) Base : 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base : 1926	France (Statistique Générale de la France) Base:juil.1914	Pays-Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913			
	fr.-nouveaux	francs-or (2)							
1932	plus haut....	557	80	106	100	67	427	84	
	plus bas.....	512	74	98	92	63	390	75	
	moyenne.....	532	77	102	96	65	407	79	
1933	plus haut....	521	75	103	96	71	397	77	
	plus bas.....	484	70	97	91	60	382	71	
	moyenne.....	501	72	101	93	66	388	74	
1933	Mars.....	504	73	98	91	60	385	72	
	Avril.....	501	72	97	91	60	384	71	
	Mai.....	502	72	99	92	63	382	72	
	Juin.....	507	73	102	93	65	396	73	
	Juillet.....	506	73	102	94	69	397	73	
	Août.....	501	72	102	94	69	394	73	
	Septembre.....	496	71	103	95	71	386	75	
	Octobre.....	489	70	103	96	71	384	75	
	Novembre.....	485	70	103	96	71	383	76	
	Décembre.....	484	70	103	96	71	389	77	
	1934	Janvier.....	484	70	105	96	72	388	79
		Février.....	483	70	105	96	74	384	80
Mars.....		478	69	104	96	74	380	79	
Avril.....		474	68	103	96		378	79	
Mai.....		470	68						

(1) Indice au 15 de chaque mois.
(2) Sur la base du taux de stabilisation.

LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

INDICES DES CHIFFRES D'AFFAIRES														CONSOMMATION DE TABAC					
Base : moyenne mensuelle de 1927 = 100.														(fabrication et importation).					
PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux						PÉRIODES	Ciga- res	Ciga- rillos	Ciga- rettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher (tonnes)
	Vêtements	Ameublement	Articles de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie	Alimentation		Vêtements		(millions de pièces)							
	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	Année 1932.....	228	321	5.982	12.703
Année 1933.....															203	357	5.525	12.461	
1931 1 ^{er} trimestre ..															67	74	1.558	2.969	
2 ^e trimestre ...															66	80	2.029	3.087	
3 ^e trimestre ...															68	90	1.931	3.087	
4 ^e trimestre ...															74	90	1.320	3.548	
1932 1 ^{er} trimestre ..															58	82	1.249	2.969	
2 ^e trimestre ...															49	70	1.649	3.194	
3 ^e trimestre ...															51	81	1.710	3.216	
4 ^e trimestre ...															70	88	1.374	3.323	
1933 1 ^{er} trimestre ..															68	91	1.425	3.429	
2 ^e trimestre ...															43	73	1.342	2.714	
3 ^e trimestre ...															42	89	1.440	3.161	
4 ^e trimestre ...															50	103	1.318	3.157	
1934 1 ^{er} trimestre ..															44	91	1.138	3.152	
1932 Juin	110	100	114	110	143	161	111	116	56	57	110	119	119	112					
1932 Juillet	68	64	74	80	120	81	119	119	54	58	113	122	107	100					
1932 Août	59	55	72	78	109	107	117	117	51	57	107	117	92	96					
1932 Septembre	86	73	101	97	125	117	117	117	55	58	112	117	122	108					
1932 Octobre	109	95	102	116	117	102	118	111	59	58	122	120	142	145					
1932 Novembre	79	72	88	85	156	137	117	117	57	55	115	116	127	125					
1932 Décembre	99	86	148	130	230	157	123	132	57	60	139	134	138	131					
1933 Janvier	70	65	97	90	108	94	120	110	58	55	132	124	135	133					
1933 Février	64	64	86	84	133	109	98	98	53	50	113	111	111	111					
1933 Mars	103	95	105	110	124	106	114	115	60	56	118	125	136	160					
1933 Avril	107	(1) 94	98	94	111	90	117	101	55	51	118	111	145	133					
1933 Mai	103	89	100	88	111	106	118	113	58		120		128						

(1) Indices provisoires.

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS
(13 abattoirs) (1).

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Pores, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
1933 Moyenne mensuelle	14.516	933	12.591	24.380	7.061
1933 Mars	15.580	1.001	15.928	19.959	3.568
1933 Avril	13.475	793	13.561	19.197	2.958
1933 Mai	15.865	767	16.218	23.379	2.465
1933 Juin	13.546	762	13.395	21.460	1.970
1933 Juillet	12.979	734	12.001	22.992	1.493
1933 Août	16.092	836	14.760	28.417	2.537
1933 Septembre	14.087	970	10.850	26.573	6.671
1933 Octobre	15.500	1.038	10.420	32.493	14.515
1933 Novembre	14.691	1.145	10.849	32.704	19.009
1933 Décembre	12.800	1.175	9.406	28.638	16.823
1934 Janvier	15.414	1.105	13.036	32.859	11.690
1934 Février	12.175	930	12.065	27.846	4.750
1934 Mars	13.136	958	13.339	28.666	4.670
1934 Avril	12.675	669	13.162	29.817	2.396
1934 Mai	15.351	713	15.601	35.400	2.608

(1) Nouvelle statistique depuis 1932; l'ancienne statistique comprenait 6 abattoirs.

PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE EN BELGIQUE (2).
(Centrales de 100 kw. et plus.)

PÉRIODES	Nombre de centrales recensées (total)	Production (milliers de kWh.)				TOTAL
		Union des exploitations électriques de Belgique	Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	
1932 Moyenne mensuelle	318	131.992	181.974		13.652	327.618
1933 Moyenne mensuelle	250	142.864	133.942	34.940	13.413	325.169
1933 Février	226	143.548	109.326	48.132	18.177	319.183
1933 Mars	226	151.275	119.039	53.422	17.775	341.511
1933 Avril	226	136.027	110.342	49.022	13.988	309.379
1933 Mai	226	137.151	119.377	52.938	14.414	323.879
1933 Juin	226	128.490	111.217	51.457	13.404	304.568
1933 Juillet	240	125.456	141.603	23.279	10.649	300.987
1933 Août	243	130.705	145.667	23.510	14.270	314.162
1933 Septembre	247	133.773	143.951	24.993	15.713	318.431
1933 Octobre	250	150.724	161.688	13.266	14.813	340.491
1933 Novembre	250	152.995	160.653	14.246	16.305	344.201
1933 Décembre	250	161.956	164.350	12.851	17.116	356.273
1934 Janvier	251	165.276	166.040	15.841	17.088	364.244
1934 Février	251	144.214	148.548	12.178	14.467	319.407
1934 Mars	251	156.244	170.326	13.870	15.484	355.924
1934 Avril	251	134.301	159.456	13.243	12.455	319.455

(2) Source : Ministère des Travaux publics.

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				A		B	
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent					
	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933
Mai	160.700	162.781	191.084	176.174	18,9	16,4	22,5	17,7	1.300	1.120	22,5	19,3
Juin	157.432	145.881	183.894	158.005	18,7	14,4	21,8	15,5	1.432	1.037	23,4	18,0
Juillet	169.411	142.119	174.646	168.653	19,6	13,7	20,3	16,3	1.437	918	24,0	15,8
Août	167.212	135.105	170.081	162.361	19,5	13,5	19,9	16,3	1.410	1.027	23,5	17,9
Septembre	163.048	138.131	168.120	163.067	18,3	13,8	18,9	16,1	1.387	1.010	23,1	16,8
Octobre	157.525	146.988	161.155	144.998	17,5	14,5	17,9	14,4	1.224	960	20,4	16,0
Novembre	157.206	156.690	145.547	148.023	17,5	15,8	16,2	14,8	1.238	1.140	20,6	18,8
Décembre	171.028	194.279	155.669	163.537	18,6	19,9	16,9	16,6	1.337	1.407	22,4	23,4
	1933	1934	1933	1934	1933	1934	1933	1934	1933	1934	1933	1934
Janvier	207.136	206.855	196.237	183.712	22,1	21,5	20,9	18,9	1.488	1.465	24,8	24,5
Février	201.305	195.405	185.052	178.556	21,0	20,3	19,3	18,6	1.593	1.515	26,5	25,4
Mars	195.715	182.561	186.942	162.780	20,1	18,8	19,2	16,7	1.445	1.400	24,1	23,2
Avril	180.143	188.478	187.222	170.352	18,2	19,4	18,8	17,6	1.355	1.364	23,6	23,5

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

(1) Statistique du Ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la *Revue du Travail*.

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans l'agglomération bruxelloise, à Anvers, Gand et Liège (ancienne statistique)			Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans les agglomérations urbaines du pays (53 agglomérations - 114 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
Année 1932	3.544	7.670	11.214	12.785	15.644	28.429
Année 1933	3.008	7.772	10.780	10.954	17.304	28.258
1933 Mars	354	776	1.130	1.454	1.724	3.178
Avril	315	682	997	1.132	1.754	2.886
Mai	335	732	1.067	1.103	1.646	2.749
Juin	301	799	1.100	1.109	1.643	2.752
Juillet	238	659	947	1.018	1.400	2.418
Août	235	678	913	823	1.589	2.412
Septembre	240	649	889	839	1.573	2.412
Octobre	180	684	864	678	1.458	2.136
Novembre	132	533	665	447	1.098	1.545
Décembre	93	503	596	385	952	1.337
1934 Janvier	146	442	588	487	955	1.442
Février	155	499	654	677	1.096	1.773
Mars	241	743	984	842	1.754	2.596
Avril	205	676	881	704 (1)	1.515 (1)	2.219 (1)
Mai	218	641	859			

(1) Chiffres provisoires.

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1932	1933	1934	1932	1933	1934
Première période	285	344	377	54	68	58
Deuxième période	306	317		110	113	
Troisième période	251	251		116	78	
Quatrième période	311	325		81	53	
Total pour l'année	1.153	1.237		361	312	

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1932 Moyenne mensuelle	62,3	137,8	4,3	204,4	218,4	-14,0	106,87
1933 Moyenne mensuelle	62,6	127,3	4,3	194,2	195,2	-1,0	100,55
1933 Mars	49,8	138,6	3,9	192,3	208,8	-16,5	108,61
Avril	65,4	122,8	3,9	192,0	198,0	-6,0	103,12
Mai	56,4	132,5	5,0	193,9	199,1	-5,2	102,70
Juin	63,9	122,2	3,9	190,0	189,1	0,9	99,52
Juillet	75,9	116,7	4,4	197,0	189,3	7,7	96,12
Août	83,2	119,9	3,7	206,8	189,9	16,9	91,81
Septembre	76,8	127,6	4,3	208,7	191,7	17,0	91,86
Octobre	62,1	136,1	4,0	202,2	194,5	7,7	96,20
Novembre	50,8	133,5	3,3	187,6	189,5	-1,9	101,03
Décembre	65,7	132,1	5,2	203,0	181,8	21,2	89,52
1934 Janvier	52,8	126,8	5,9	185,5	190,2	-4,7	102,55
Février	48,8	115,9	3,3	168,0	187,2	-19,2	111,42
Mars	54,0	135,1	4,1	193,2	192,5	0,7	99,62
Avril	56,8	116,9	3,6	177,3	186,1	-8,8	104,99
Mai (chiffres provisoires)	59,6	120,6	3,5	183,7	185,8	-2,1	101,14

II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie (*).

PÉRIODES	A) Nombre de wagons fournis pour transports, taxés au départ des stations belges y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes.			
	B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.			
	C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.			
	A	B	C	A + C
1932 Moyenne mensuelle	362.280	97.727	91.229	453.509
1933 Moyenne mensuelle	363.187	101.580	90.825	454.022
1933 Mars	383.969	98.387	98.328	482.297
Avril	335.342	86.550	87.206	422.548
Mai	357.278	90.312	97.384	454.062
Juin	340.875	87.501	89.320	430.195
Juillet	346.896	93.738	88.539	435.435
Août	358.879	94.340	92.301	451.180
Septembre	374.892	103.590	92.322	467.214
Octobre	418.536	116.827	90.266	508.802
Novembre	402.027	110.421	85.128	487.155
Décembre	359.924	131.306	91.855	451.779
1934 Janvier	356.294	122.938	88.487	444.781
Février	323.975	100.772	78.597	402.572
Mars	376.560	111.196	92.948	469.508
Avril	325.023	93.739	82.624	407.647
Mai	335.026	95.967	82.148	417.174

III. — Statistique du trafic.

1° Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
	Nombre (milliers)	Voyageurs-km. (millions)	Tonnes transportées (milliers)	Tonnes-km. (millions)			
				Service interne belge	Service international	Transit	Total
1932 Moyenne mensuelle	15.185	420	4.633	147	153	78	378
1933 Moyenne mensuelle	14.758	411	4.596	146	147	77	370
1933 Mars	14.845	391	4.851	152	154	84	390
Avril	14.475	418	4.308	133	141	74	348
Mai	15.146	412	4.608	137	150	95	382
Juin	15.126	435	4.266	134	140	72	346
Juillet	15.215	452	4.351	141	142	71	354
Août	15.923	495	4.486	144	147	70	361
Septembre	14.828	434	4.696	156	151	69	376
Octobre	15.528	418	5.135	169	144	67	380
Novembre	13.901	364	5.068	167	141	70	378
Décembre	13.282	358	4.748	156	160	89	405
1934 Janvier	15.034	381	4.648	156	153	78	387
Février	13.137	356	4.290	142	135	66	343
Mars	13.548	372	4.971	169	150	75	394
Avril			4.412	142	134	77	353

(*) A partir de janvier 1933, les chiffres se rapportent aux wagons chemins de fer et particuliers; avant cette date, aux wagons chemins de fer seulement.

III. — Statistique du trafic (suite).

2° Transport des principales marchandises (grosses marchandises).

A. — Ensemble du trafic.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTALS
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Produits de carrières, sables, silex et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industrielles, pétroles, brais et goudrons	Divers	
1933 Mars.....	319	1.884	365	534	451	594	50	261	63	330	4.851
Juin.....	235	1.749	309	440	436	628	47	109	58	255	4.266
Septembre.....	291	1.962	316	447	441	637	64	185	58	295	4.696
Décembre.....	437	2.425	330	475	311	268	55	159	63	225	4.748
1934 Mars.....	310	2.063	329	523	445	643	47	228	60	323	4.971

B. — Service interne belge (1).

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTALS
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Produits de carrières sables, silex et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industrielles, pétroles, brais et goudrons	Divers	
1933 Moyenne mensuelle.	276	1.303	13	118	250	393	10	74	24	212	2.673
1933 Janvier.....	169	1.387	13	129	198	239	9	75	24	195	2.438
Février.....	153	1.266	10	117	181	238	9	82	20	211	2.287
Mars.....	188	1.278	13	136	282	413	8	143	26	280	2.767
Avril.....	156	1.086	13	125	270	450	7	81	25	217	2.430
Mai.....	151	1.133	12	138	300	490	9	60	26	217	2.536
Juin.....	150	1.128	13	126	275	462	7	58	26	211	2.456
Juillet.....	162	1.218	12	109	273	483	9	64	24	204	2.558
Août.....	168	1.241	16	111	285	467	19	56	24	217	2.604
Septembre.....	188	1.353	15	104	283	485	14	75	26	241	2.784
Octobre.....	719	1.500	16	103	247	422	10	61	23	192	3.293
Novembre.....	869	1.387	11	108	233	383	8	59	21	192	3.271
Décembre.....	243	1.658	11	112	172	184	9	76	27	165	2.657
1934 Janvier.....	174	1.601	9	109	219	273	8	74	24	189	2.680
Février.....	148	1.323	8	113	235	332	9	92	22	209	2.491
Mars.....	177	1.481	8	135	307	478	9	114	22	257	2.988
Avril.....	144	1.238	5	117	284	470	8	80	25	212	2.583

(1) Jusqu'en février 1934, les chiffres publiés se rapportaient au « service intérieur-réseau de la S. N. C. F. B. ». Les présents chiffres se rapportent à la totalité du trafic intérieur de la Belgique.

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES.

PORT D'ANVERS (1)

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
				chargées	sur lest							
1932 Moyenne mensuelle .	784	1.639	777	651	133	672	3.618	1.084	269	3.615	1.069	246
1933 Moyenne mensuelle .	820	1.703	837	683	139	742	3.491	1.096	312	3.409	1.049	227
1933 Mars	806	1.683	824	703	107	780	3.751	1.182	299	3.796	1.187	231
Avril	783	1.664	735	674	110	775	3.449	1.070	307	3.345	1.012	226
Mai	857	1.704	854	706	159	732	3.537	1.072	308	3.517	1.078	233
Juin	822	1.684	740	677	127	779	3.617	1.138	323	3.497	1.041	200
Juillet	856	1.761	814	688	175	702	3.748	1.125	330	3.624	1.069	223
Août	873	1.845	869	746	140	689	3.800	1.161	297	3.665	1.112	211
Septembre	810	1.618	861	688	140	807	3.597	1.158	346	3.702	1.153	228
Octobre	885	1.828	961	731	154	710	3.907	1.236	345	3.748	1.121	235
Novembre	858	1.732	874	687	161	754	3.797	1.207	346	3.659	1.162	245
Décembre	790	1.690	929	660	140	727	2.044	736	296	2.025	683	250
1934 Janvier	804	1.702	875	680	109	815	3.481	1.124	217	3.365	1.103	223
Février	750	1.533	808	629	128	672	3.350	1.098	394	3.289	1.035	217
Mars	864	1.697	824	750	132	789	3.896	1.210	326	3.687	1.171	227
Avril	863	1.727	866	678	176	843	3.528	1.146	358	3.331	1.076	232
Mai	846	1.639		682	171							

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1)				PORT DE GAND (2)							
	NAVIRES DÉSARMÉS (à fin de mois)				NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires		Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	total	dont navires belges	total	dont navires belges	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1932 Moyen. mens.	93	53	297	142	176	178	182	177	179	110	153	110
1933 Moyen. mens.	63	39	209	99	149	163	175	148	161	65	140	111
1933 Mars	70	40	249	103	163	153	155	166	151	93	166	131
Avril	78	44	254	106	133	126	141	131	125	52	131	86
Mai	71	43	224	107	147	168	166	145	171	66	152	102
Juin	63	38	189	96	138	159	160	140	160	40	140	125
Juillet	65	41	195	106	137	148	121	131	142	35	121	97
Août	55	35	165	90	161	198	169	166	206	61	167	93
Septembre ..	51	34	162	93	155	161	211	153	138	70	141	108
Octobre	53	34	191	92	146	159	203	152	167	84	169	125
Novembre ..	56	33	203	80	149	174	219	142	172	72	146	121
Décembre ..	52	32	193	91	127	151	94	124	141	61	97	95
1934 Janvier ..	44	27	164	70	155	176	164	160	185	91	73	59
Février	45	26	167	66	165	162	200	165	167	94	132	103
Mars	42	24	157	59	198	199	249	200	201	114	153	160
Avril	38	22	141	55	138	146	144	132	142	76	131	122
Mai	38	22	144	58	155	171		155	170			

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.

(2) par l'Administration du port de Gand.

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (millions de francs)	Montant des liquidations (millions de francs)
1932 Moyenne mensuelle	38 (2)	345	24.412	162	16.870	20	250 (2)	340	73
1933 Moyenne mensuelle	38 (2)	337	20.971	160	14.895	20	250 (2)	346	62
1933 Mars	38	348	22.732	166	15.468	23	250	321	55
Avril	38	317	20.399	150	14.482	18	250	275	47
Mai	38	351	20.752	167	14.607	20	250	478	77
Juin	38	333	21.928	158	16.065	21	250	419	96
Juillet	38	339	21.907	161	15.943	19	250	506	71
Août	38	331	19.237	155	13.601	21	250	298	57
Septembre	38	327	21.373	153	15.213	21	250	326	65
Octobre	38	343	19.964	162	14.349	22	250	286	46
Novembre	38	340	18.440	163	12.711	21	250	318	46
Décembre	38	338	19.525	162	13.736	20	250	256	29
1934 Janvier	38	352	20.793	172	15.114	22	250	320	51
Février	38	305	21.374	149	16.156	16	250	249	67
Mars	38	341	23.413	165	17.709	21	250	303	45
Avril	38	319	20.092	155	14.953	20	250	312	42
Mai	38	332	19.846	158	14.507	19	250	409	44

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.
 (2) Au 31 décembre.

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1933 Moyenne mensuelle (*)	330.815	2.608	3.398	8.261	3.411	8.271	23.341	86,6
1933 Mars	316.559	2.576	3.426	8.267	3.243	8.274	23.209	86,7
Avril	318.109	2.630	3.559	8.163	3.581	8.171	23.474	85,5
Mai	319.836	2.607	3.300	8.438	3.475	8.446	23.658	87,1
Juin	321.259	2.521	3.329	7.958	3.204	7.964	22.455	87,6
Juillet	322.719	2.602	3.526	8.254	3.479	8.261	23.520	86,3
Août	324.139	2.619	3.217	8.009	3.261	8.026	22.513	86,9
Septembre	325.861	2.636	3.440	8.238	3.307	8.243	23.228	86,5
Octobre	327.950	2.684	3.490	8.459	3.437	8.472	23.859	86,4
Novembre	329.921	2.707	3.094	7.800	3.105	7.815	21.815	86,7
Décembre	330.815	2.704	3.315	8.218	3.300	8.223	23.056	87,1
1934 Janvier	332.451	2.673	3.686	8.645	3.648	8.655	24.634	86,3
Février	333.592	2.637	2.858	7.160	2.934	7.178	20.129	87,4
Mars	334.855	2.618	3.488	8.533	3.386	8.541	23.948	87,4
Avril	336.010	2.708	3.325	8.050	3.299	8.057	22.731	87,3
Mai	336.939	2.662	3.055	7.896	3.212	7.900	22.063	87,3

(*) Au 31 décembre.

CAISSE GENERALE D'EPARGNE (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1).

(Milliers de francs.)

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1932	2.816.527	2.438.236	378.291	9.812.621	5.252.894
Année 1933	2.360.061	2.487.349	— 127.288	9.964.355	
1933 Mars	195.609	226.692	— 31.083	9.901.684	
Avril	201.923	225.328	— 23.405	9.878.279	
Mai	209.441	257.543	— 48.102	9.830.176	
Juin	179.461	210.683	— 31.222	9.798.954	
Juillet	194.893	199.305	— 4.412	9.794.542	
Août	177.894	187.358	— 9.464	9.785.077	
Septembre	170.043	253.161	— 83.118	9.701.959	
Octobre	181.884	190.876	— 8.992	9.692.967	
Novembre	175.032	169.520	5.512	9.698.479	
Décembre	171.823	184.971	— 13.148	9.964.355	
1934 Janvier	268.758 (3)	171.456 (3)	97.302 (3)	10.061.657 (3)	
Février	179.757 (3)	163.572 (3)	16.185 (3)	10.077.842 (3)	
Mars	200.285 (3)	201.847 (3)	— 1.562 (3)	10.076.280 (3)	
Avril	197.236 (3)	200.132 (3)	— 2.896 (3)	10.073.384 (3)	
Mai	215.748 (3)	193.249 (3)	22.499 (3)	10.095.883 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1932 et 1933 et celui de décembre 1933 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(milliers de francs)		
Année 1932	1.486.550	130.809	8,80	10.244.132	294.215	2,87
Année 1933	1.181.010	96.208	8,15	8.764.350	164.291	1,87
1933 Mars	102.297	8.661	8,47	1.175.284	17.092	1,45
Avril	106.707	8.290	7,77	714.523	15.056	2,11
Mai	103.483	7.777	7,52	639.410	14.098	2,20
Juin	104.354	7.771	7,45	927.530	13.207	1,42
Juillet	96.544	7.454	7,72	738.232	11.861	1,61
Août	89.260	7.306	8,19	526.612	10.804	2,05
Septembre	92.999	7.521	8,09	829.344	12.452	1,50
Octobre	90.970	7.033	7,73	582.392	11.615	1,99
Novembre	87.583	6.902	7,88	462.421	10.533	2,28
Décembre	89.371	7.501	8,39	718.495	10.237	1,42
1934 Janvier	81.105	7.214	8,89	574.908	11.197	1,95
Février	71.903	6.842	9,52	438.524	10.450	2,38
Mars	76.964	6.710	8,72	687.153	13.325	1,94
Avril	88.569	7.025	7,93	501.784	14.419	2,87
Mai	88.976	6.468	7,27	532.592	14.891	2,80

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(Milliers de francs.)

ACTIF	30-12-1913	15-6-1934	16-5-1934	24-5-1934	31-5-1934	7-6-1934	14-6-1934
Encaisse :							
Or	306.377	13.360.023	13.478.806	13.486.615	13.493.676	13.495.166	13.386.144
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	—	—	—	—	—	—
Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger	603.712	3.615.166	3.552.799	3.579.333	3.585.626	3.526.947	3.382.853
Avances sur fonds publics	57.901	293.187	256.988	217.380	228.650	210.854	223.882
Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge (lois du 27-12- 1930 et du 19-7-1932)	—	1.813.918	1.737.327	1.737.327	1.737.327	1.737.327	1.737.327
PASSIF							
Billets en circulation	1.049.762	17.902.116	17.421.595	17.343.265	17.587.119	17.525.222	17.430.892
Comptes courants particuliers	88.333	1.390.428	1.628.099	1.651.087	1.389.297	1.513.999	1.407.864
Compte courant du Trésor	14.541	248.410	432.621	497.618	541.553	403.277	366.820
Total des engagements à vue...	1.152.636	19.540.954	19.482.315	19.491.970	19.517.969	19.442.498	19.205.576
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	68,37 %	—	—	—	—	—
Taux d'escompte de traites acceptées	5,— %	3,50 %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %
Taux des prêts sur fonds publics	5,— %	4,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	31- 3-1933	30-11-1933	31-12-1933	31- 1-1934	28- 2-1934	31- 3-1934
Encaisse-or :							
Lingots et monnaies d'or	24.818	61.794	61.794	61.794	61.794	61.794	61.794
Devises-or sur l'étranger	28.768	—	—	—	—	—	—
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	429.204	311.140	285.103	269.079	673.130	443.696
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	76.327	75.194	75.203	72.741	74.092	31.826
Comptes courants	163.234	56.476	44.350	34.640	42.871	42.130	38.217
PASSIF							
Billets en circulation	124.619	121.631	107.784	114.363	117.849	118.719	115.899
Créditeurs :							
à vue	222.030	335.064	311.876	310.835	308.493	711.182	465.230
à terme	68.465	112.194	110.406	80.187	86.395	83.997	81.954
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	50,80 %	57,33 %	54,03 %	52,43 %	52,05 %	53,32 %

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	depuis le	P. c.		depuis le	P. c.
Allemagne	22 septembre 1932	4	Hongrie	18 octobre 1932	4,50
Autriche	24 mars 1933	5	Indes	16 février 1933	3,50
Belgique	26 avril 1934	3	Italie	11 décembre 1933	3
Bulgarie	2 janvier 1934	7	Japon	3 juillet 1933	3,65
Danemark	30 novembre 1933	2,50	Lettonie	1 ^{er} janvier 1933	5,50
Dantzig	5 mai 1933	3	Lithuanie	1 ^{er} janvier 1934	6
Espagne	29 octobre 1932	6	Norvège	24 mai 1933	3,50
Esthonie	28 janvier 1932	5,50	Pologne	26 octobre 1933	5
États-Unis (Federal Res. Bank of New-York)	2 février 1934	1,50	Portugal	11 décembre 1933	5,50
Finlande	20 décembre 1933	4,50	Roumanie	5 avril 1933	6
France	1 ^{er} juin 1934	2,50	Suède	1 ^{er} décembre 1933	2,50
Grande-Bretagne	30 juin 1932	2	Suisse	22 janvier 1931	2
Grèce	14 octobre 1933	7	Tchécoslovaquie	25 janvier 1933	3,50
Hollande	19 septembre 1933	2,50	Yougoslavie	9 février 1934	7

Banque des Règlements Internationaux, à Bâle

SITUATION

ACTIF

en milliers de francs suisses au pair monétaire.

PASSIF

	Au 30 avril 1934		Au 31 mai 1934			Au 30 avril 1934		Au 31 mai 1934	
		%		%			%		%
L. Or en lingots	28.177	4,2	26.030	3,8	I. Capital :				
II. Encaisse :					Capital autorisé et émis : 200.000 actions de 2.500 fr. suisses-or chacune	500.000		500.000	
A la banque et en compte courant dans d'autres banques	4.612	0,7	10.360	1,5	Actions libérées de 25 p. c.	125.000	18,7	125.000	18,4
III. Fonds à vue placés à intérêts	11.763	1,8	11.983	1,8	II. Réserves :				
IV. Portefeuille réescomptable					1° Fonds de réserve légale	2.022		2.672	
1° Effets de commerce et acceptations de banque	160.986	24,0	163.111	24,0	2° Fonds de réserve de dividendes	3.895		4.866	
2° Bons du Trésor	195.249	29,1	196.190	28,8	3° Fonds de réserve générale	7.789		9.733	
	356.235		359.301		13.706	2,1	17.271	2,5
V. Fonds à terme placés à intérêts :					III. Dépôts à long terme :				
A trois mois au maximum	38.617	5,8	41.429	6,1	1° Compte de Trust des annuités	153.640	22,9	153.640	22,6
VI. Effets et placements divers :					2° Dépôt du gouvernement allemand ...	76.820	11,5	76.820	11,3
1° A 3 mois d'échéance au maximum :					3° Fonds de garantie du governem.français	40.440	6,0	40.824	6,0
a) Bons du Trésor	20.190	3,0	25.620	3,8	270.900		271.284	
b) Placements divers	63.632	9,5	42.511	6,2	IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) :				
2° De 3 à 6 mois d'échéance :					1° Banques centrales pour leur compte :				
a) Bons du Trésor	64.467	9,6	55.923	8,2	a) A trois mois au maximum	106.064	15,8	107.176	15,7
b) Placements divers	31.457	4,7	52.472	7,7	b) A vue	45.804	6,8	57.165	8,4
3° A plus de 6 mois d'échéance :					2° Banques centrales pour le compte d'au- tres déposants :	151.808		164.341	
a) Bons du Trésor	4.805	0,7	9.593	1,4	A vue	9.336	1,4	9.161	1,3
b) Placements divers	35.960	5,4	35.972	5,3	3° Autres déposants :				
	220.511		222.091		A vue	1.044	0,2	1.026	0,1
VII. Autres actifs :					V. Dépôts à vue (or)	28.176	4,2	25.681	3,8
1° Garantie reçue de Banques centrales sur effets cédés (comme ci-contre)	4.451	0,7	4.512	0,7	VI. Bénéfices à répartir le 1^{er} juillet 1934 :				
2° Autres postes	5.347	0,8	5.115	0,7	1° Dividende payable aux actionnaires, au taux de 6 % par an			7.500	
	9.798		9.627		2° Participation des déposants à long terme d'après l'article 53(e) des Statuts			1.943	
TOTAUX...	669.713	100,0	680.821	100,0			9.443	1,4
					VII. Postes divers :				
					1° Garantie donnée sur effets de commerce cédés	4.451	0,7	4.511	0,7
					2° Autres postes	65.232	9,7	53.103	7,8
					69.683		57.614	
					TOTAUX...	669.713	100,0	680.821	100,0

NOTE. — L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de banques centrales et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux dont la Banque des Règlements internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal ne sont pas inclus dans ces situations.

Banque de France

Situations hebdomadaires (milliers de francs).

DATES	Encaisse or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants crédeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1932 Moyenne annuelle .	79.622.641	4.521.359	3.648.298	296.897	4.358.414	2.739.843	82.125.566	26.564.962	73,26
1933 Moyenne annuelle .	80.928.658	1.859.985	3.045.382	241.576	1.356.542	2.726.657	83.018.230	20.176.525	78,42
1933 Avril 7	80.412.053	2.353.309	3.188.853	249.899	2.050.963	2.708.737	85.359.989	18.986.652	77,06
Mai 5	80.907.108	2.463.469	2.915.691	251.991	1.162.203	2.705.062	84.798.085	18.938.826	77,99
Juin 9	81.105.942	2.534.090	2.785.289	240.347	1.448.470	2.708.698	83.780.762	20.047.099	78,12
Juillet 7	81.264.492	2.572.952	2.705.656	229.513	1.641.559	2.762.209	83.906.509	20.111.920	78,13
Août 4	82.081.166	2.144.468	2.709.280	230.305	1.307.873	2.730.675	82.857.876	21.012.150	79,02
Septembre 8	82.269.648	1.290.483	2.731.530	230.031	1.183.734	2.735.706	82.036.811	21.178.490	79,71
Octobre 6	82.037.443	1.286.058	2.714.030	229.949	1.179.034	2.862.085	82.547.180	20.311.524	79,76
Novembre 9	80.018.476	457.766	3.329.679	230.495	1.097.402	2.835.164	81.526.357	18.998.885	79,60
Décembre 8	77.079.038	36.830	3.725.533	233.174	1.027.945	2.898.829	80.903.947	16.519.083	79,12
1934 Janvier 5	77.240.542	14.705	4.155.210	234.886	971.114	2.980.390	82.247.196	15.626.365	78,92
Février 9	74.882.707	14.040	4.978.684	233.331	1.019.267	3.003.675	81.392.539	14.870.682	77,79
Mars 9	73.980.688	17.316	5.391.252	233.510	976.565	2.971.543	81.937.912	13.792.854	77,28
Avril 6	74.806.946	14.494	5.072.976	233.087	1.029.890	3.069.012	82.311.295	14.351.888	77,39
Mai 4	76.176.943	14.529	4.896.489	234.401	900.692	3.122.304	81.698.261	15.931.236	78,03
Juin 8	78.645.114	14.111	4.078.810	231.209	1.096.438	3.137.002	80.789.402	18.565.458	79,16

Taux d'escompte { actuel : 2 ½ %, depuis le 1^{er} juin 1934.
précédent : 3 %, depuis le 9 février 1934.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débiteur)	Billets en circulation	Comptes courants crédeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1932 Moyenne annuelle .	988.356	51.682	78.072	90.853	455	989.702	235.804	181	80,64
1933 Moyenne annuelle .	917.900	37.817	40.814	107.341	1.369	936.068	186.027	114	81,79
1933 Avril 10	977.856	37.511	73.215	71.710	—	971.637	204.218	210	83,15
Mai 8	880.840	39.875	73.376	87.224	9.358	973.239	132.978	49	79,62
Juin 6	857.356	49.123	73.289	76.518	—	958.950	113.820	211	79,90
Juillet 10	759.883	53.700	32.464	134.643	76	936.365	61.466	24	76,15
Août 7	809.277	37.413	11.139	111.930	—	917.905	91.548	69	80,16
Septembre 4	850.236	32.068	1.249	145.519	—	928.448	112.402	53	81,68
Octobre 9	898.630	28.780	1.572	143.796	—	917.209	171.182	58	82,56
Novembre 6	922.231	29.293	1.572	143.396	—	919.180	193.009	36	82,92
Décembre 4	946.150	30.983	1.437	142.275	—	925.517	211.167	27	83,24
1934 Janvier 8	949.339	29.376	1.402	142.660	—	914.666	222.613	45	83,47
Février 5	918.476	28.146	1.402	145.905	—	905.829	202.448	163	82,56
Mars 5	818.667	27.867	1.402	145.827	10.017	913.082	100.158	210	80,78
Avril 9	810.762	27.899	1.154	148.198	—	914.461	81.911	57	81,37
Mai 7	820.993	28.658	1.154	159.115	—	927.551	91.497	103	80,56
Juin 4	843.042	28.972	1.361	150.741	—	917.797	116.082	46	81,54

Taux d'escompte { actuel : 2 ½ %, depuis le 19 septembre 1933.
précédent : 3 %, depuis le 15 août 1933.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1932 Moyenne annuelle .	130.390	783	64.043	12.842	26.190	103.075	359.495	131.783	35,4
1933 Moyenne annuelle .	176.617	1.079	79.589	11.816	14.121	105.526	371.218	157.374	44,5
1933 Avril 5	176.533	828	82.980	11.649	15.517	110.146	371.670	158.182	41,5
Mai 10	185.988	921	62.216	11.613	11.286	85.115	372.510	141.747	52,4
Juin 7	186.649	1.089	76.289	11.073	10.758	98.120	378.463	149.570	46,3
Juillet 5	189.695	1.260	75.726	16.353	12.176	104.255	378.772	158.392	45,5
Août 9	190.162	1.367	88.296	11.036	12.375	111.707	384.975	160.106	41,5
Septembre 6	190.285	1.374	83.536	9.695	12.423	105.654	375.228	163.856	46,6
Octobre 4	190.376	1.400	81.127	11.056	11.860	104.043	373.712	164.456	47,4
Novembre 8	190.538	1.274	72.788	8.466	14.611	95.865	373.335	156.615	50,1
Décembre 6	190.638	1.137	78.017	8.496	13.658	100.171	374.881	159.184	48,3
1934 Janvier 10	190.819	879	91.177	8.308	13.866	113.351	373.196	173.785	45,1
Février 7	190.903	884	69.541	8.417	11.447	89.405	368.185	154.850	53,9
Mars 7	190.979	1.042	76.730	5.800	12.029	94.559	370.220	158.123	51,7
Avril 4	191.081	1.015	92.078	5.709	10.280	108.067	381.823	160.090	43,8
Mai 9	191.233	852	81.458	5.330	10.142	96.930	378.789	162.476	48,-
Juin 6	191.333	769	77.780	6.128	10.921	94.829	378.886	150.209	48,7

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 30 juin 1932.
précédent : 2 ½ %, depuis le 12 mai 1932.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divi-sionnaires	Valeurs servant de couverture additionnelle	Portefeuille effets	Avances sur nan-tissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagem. à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagem. à vue %
1932 Moyenne annuelle.....	838.704	135.280	212.456	—	3.013.194	144.416	19.196	3.843.848	389.178	23,01
1933 Moyenne annuelle.....	457.067	72.633	243.394	—	2.884.759	98.794	20.281	3.372.710	306.128	14,20
1933 Avril 7	645.761	109.640	200.226	—	2.831.117	72.719	28.210	3.432.508	321.877	20,12
Mai 8	400.799	99.395	221.006	—	3.065.475	71.770	14.700	3.409.869	359.909	13,27
Juin 7	351.241	84.408	238.658	—	3.059.310	74.435	65.020	3.372.600	375.568	11,62
Juillet 7	194.056	86.066	229.531	—	3.180.920	84.693	4.330	3.392.172	359.714	7,47
Août 7	260.175	75.622	223.901	—	3.060.934	85.874	6.660	3.377.997	331.477	9,05
Septembre 7	325.442	71.119	214.636	—	3.107.652	88.707	18.220	3.420.431	378.358	10,44
Octobre 7	378.051	30.884	180.748	—	3.214.567	61.714	23.010	3.438.716	389.995	10,56
Novembre 7	396.476	18.569	208.050	28.000	3.076.730	75.744	18.310	3.438.716	389.235	10,84
Décembre 7	397.752	5.838	208.852	208.675	2.957.634	75.873	45.840	3.455.858	414.272	10,43
1934 Janvier 6	389.190	10.455	236.961	269.415	2.966.695	62.677	5.340	3.466.129	495.661	10,09
Février 7	354.483	9.154	268.715	312.190	2.811.495	71.597	18.100	3.472.856	528.097	9,42
Mars 7	312.915	6.351	236.821	344.485	2.861.808	78.309	1.870	3.386.011	519.384	8,17
Avril 7	230.698	9.962	229.238	358.518	2.951.627	70.812	30.070	3.475.039	502.056	6,05
Mai 7	183.583	7.409	213.204	316.678	3.078.461	89.232	25.060	3.521.880	487.950	4,76
Juin 7	111.135	9.423	242.358	322.878	3.096.991	79.299	25.110	3.507.863	523.825	2,99

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 22 septembre 1932.
précédent : 5 %, depuis le 28 avril 1932.

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse or	Disponi- bilités « or » à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nan- tisements	Correspon- dants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, en %
1932 Moyenne annuelle.....	2.544.266	78.656	22.769	46.190	9.742	1.511.938	1.185.897	97,22
1933 Moyenne annuelle.....	2.120.918	19.094	20.133	54.178	12.150	1.444.461	796.506	95,50
1933 Avril..... 7	2.533.723	5.020	11.019	40.052	12.534	1.544.985	1.057.197	97,56
Mai..... 6	2.332.075	930	11.809	43.766	11.307	1.524.546	886.637	96,76
Juin..... 7	2.024.378	3.089	13.370	46.924	11.678	1.477.662	644.021	95,56
Juillet..... 7	1.817.704	1.853	17.556	59.386	12.815	1.435.335	491.545	94,43
Août..... 7	1.819.556	5.122	17.326	70.974	10.247	1.398.907	543.455	93,94
Septembre..... 7	1.819.561	8.066	22.494	70.472	9.875	1.372.788	573.568	93,90
Octobre..... 7	1.858.354	21.190	27.642	59.675	10.945	1.385.665	607.353	94,31
Novembre..... 7	1.941.822	23.276	25.710	59.743	9.389	1.378.755	699.073	94,57
Décembre..... 7	1.998.095	15.254	26.466	74.008	9.396	1.417.170	748.404	92,97
1934 Janvier..... 6	1.998.070	17.455	34.092	87.684	12.745	1.436.272	725.779	93,22
Février..... 7	1.998.660	23.001	29.368	67.776	10.053	1.359.765	777.809	94,58
Mars..... 7	1.824.498	4.968	47.414	68.090	10.270	1.371.929	562.116	94,59
Avril..... 7	1.709.922	342	54.653	76.556	9.524	1.368.781	472.920	92,86
Mai..... 7	1.633.820	3.112	54.362	80.853	8.827	1.352.539	431.624	91,75
Juin..... 7	1.636.309	8.429	39.543	78.732	8.742	1.324.505	456.067	92,37

Taux d'escompte } actuel : 2 %, depuis le 22 janvier 1931.
précédent : 2 ½ %, depuis le 10 juillet 1930.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (milliers de zloty).

DATES	Encaisse or	Avoirs à l'étranger, devises, et monnaies étrangères	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue, en % (1)
1932 Moyenne annuelle.....	530.261	48.559	111.102	624.677	115.249	1.064.475	187.126	42,37
1933 Moyenne annuelle.....	483.914	—	(1) 86.741	616.972	96.212	993.485	180.663	41,25
1933 Avril..... 10	490.718	—	98.788	596.286	103.293	1.017.966	148.389	42,07
Mai..... 10	482.039	—	73.220	617.385	101.734	1.015.514	161.466	40,96
Juin..... 10	472.369	—	87.482	624.134	102.702	999.352	145.428	41,26
Juillet..... 10	472.651	—	86.123	615.929	98.988	1.021.366	152.902	40,25
Août..... 10	472.882	—	81.481	615.762	101.774	1.001.890	161.784	40,84
Septembre..... 10	473.310	—	80.227	634.289	101.580	1.000.264	172.334	40,36
Octobre..... 10	473.629	—	79.323	670.122	85.288	1.004.735	181.850	39,88
Novembre..... 10	474.166	—	90.017	682.012	76.806	995.808	233.355	38,58
Décembre..... 10	474.387	—	85.996	665.759	75.913	987.180	224.679	39,15
1934 Janvier..... 10	476.412	—	86.941	661.100	58.700	957.414	259.566	39,15
Février..... 10	478.107	—	76.868	627.511	57.073	935.378	248.512	40,38
Mars..... 10	478.971	—	78.469	617.754	58.889	924.477	268.437	40,15
Avril..... 10	481.481	—	65.068	603.258	62.600	926.452	229.005	41,67
Mai..... 10	484.199	—	58.529	590.492	58.022	921.898	230.337	42,02
Juin..... 10	487.594	—	44.192	585.977	54.519	908.615	203.884	43,83

Taux d'escompte } actuel : 5 %, depuis le 26 octobre 1933.
précédent : 6 % depuis le 21 octobre 1932.

(1) Depuis le 31 mars 1933, la couverture de la circulation est constituée uniquement par de l'or. Avant cette date, des devises étrangères étaient également comprises dans la couverture.

Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (milliers de \$).

DATES	Réserves		Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billets en circulation (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor et divers) (2)	Rapport du total des réserves aux engagements à vue %
	Créances en certificats-or sur le Trésor (1)	Autres réserves						
1932 Moyenne annuelle.....	2.890.890	199.490	514.008	68.577	1.468.289	2.684.714	2.220.023	63,0
1933 Moyenne annuelle.....	3.434.005	226.314	279.179	81.646	2.051.831	3.139.467	2.553.493	64,3
1933 Avril.....	3.278.837	209.585	436.177	285.973	1.837.368	3.644.137	2.196.055	59,7
Mai.....	3.435.570	218.764	400.102	144.152	1.837.278	3.395.369	2.360.101	63,5
Juin.....	3.521.985	290.192	276.665	11.411	1.911.603	3.163.689	2.432.615	68,1
Juillet.....	3.549.092	255.459	181.803	23.084	1.995.258	3.115.331	2.450.724	68,4
Août.....	3.577.787	248.833	156.268	7.636	2.048.280	2.999.245	2.505.598	68,4
Septembre.....	3.588.381	221.136	144.793	6.974	2.166.371	3.010.949	2.673.045	67,0
Octobre.....	3.591.785	219.232	122.984	7.195	2.309.216	2.999.389	2.780.150	65,9
Novembre.....	3.578.289	214.007	112.261	6.737	2.430.101	2.982.997	2.820.124	65,2
Décembre.....	3.572.851	206.530	115.561	61.284	2.431.057	3.042.725	2.815.440	64,5
1934 Janvier.....	3.568.911	226.799	106.119	121.062	2.431.910	3.071.702	2.877.872	63,8
Février.....	3.555.649	220.899	73.327	96.899	2.431.743	2.946.226	2.962.541	63,9
Mars.....	4.187.111	210.841	58.577	46.366	2.431.863	3.002.345	3.480.900	67,8
Avril.....	4.343.324	215.178	47.529	26.045	2.431.762	3.032.016	3.656.798	68,2
Mai.....	4.615.635	234.299	36.574	6.656	2.431.818	3.059.927	3.094.876	68,7
Juin*.....	4.706.160	253.330	34.220		2.430.240	3.068.810	4.092.310	69,3

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York { actuel : 1,50 %, depuis le 2 février 1934.
précédent : 2 %, depuis le 20 octobre 1933.

(1) Depuis le 31 janvier 1934, cette réserve ne comprend plus que des certificats-or, l'or ayant été remis au Secrétaire du Trésor américain.

(2) Depuis le 8 mars 1933, ce poste comprend les « Special deposits (member banks et nonmember banks).

* Chiffres provisoires.

Banque d'Italie

Situations hebdomadaires (milliers de Lit.).

DATES	Encaisse-or	Devises et avoirs à l'étranger admis dans la couverture des billets	Effets sur l'Italie	Avances sur nantissement.	Comptes courants débiteurs	Billets en circulation	Assignations sur la Banque	Comptes courants productifs et compte courant du Trésor	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1932 Moyenne annuelle .	5.705.706	1.506.556	4.664.442	1.117.929	122.211	13.460.319	372.512	1.366.760	47,45
1933 Moyenne annuelle .	6.669.741	557.058	4.628.868	569.646	58.817	13.078.286	329.630	1.390.399	48,84
1933 Mars.....	6.225.386	912.345	5.013.468	686.098	58.314	12.913.599	305.515	1.333.951	49,05
Avril.....	6.313.601	799.694	4.843.955	579.445	69.488	13.019.255	305.959	1.133.951	49,20
Mai.....	6.528.244	534.718	4.743.623	699.086	64.119	12.860.298	280.121	1.259.534	49,05
Juin.....	6.716.821	358.369	4.627.096	495.348	44.038	12.840.761	256.573	1.345.108	48,99
Juillet.....	6.788.027	329.102	4.638.414	469.767	42.068	13.204.736	341.980	1.516.413	47,25
Août.....	7.013.426	335.924	4.579.026	395.027	38.471	13.250.168	342.639	1.566.822	48,48
Septembre.....	7.035.879	301.898	4.549.476	460.083	41.369	13.194.001	266.137	1.384.658	49,43
Octobre.....	7.048.029	303.359	4.470.719	455.771	47.907	13.207.738	280.134	1.307.000	49,69
Novembre.....	7.060.297	305.538	4.402.780	562.616	55.173	13.104.956	299.898	1.314.835	50,04
Décembre.....	7.085.474	311.085	4.117.472	488.757	44.455	13.000.666	265.801	1.438.151	50,30
1934 Janvier.....	7.093.824	303.415	3.650.474	467.960	56.830	13.179.750	324.645	1.444.642	49,48
Février.....	7.101.479	243.649	3.648.725	514.358	39.793	12.919.353	306.940	1.869.041	48,66
Mars.....	7.081.757	34.144	4.039.711	1.870.400	137.621	12.580.066	251.218	1.270.807	50,46
Avril.....	6.844.091	43.385	4.204.196	-1.712.980	116.956	12.793.267	295.363	1.004.523	48,87
Mai.....	6.840.408	38.704	4.121.937	970.984	55.918	12.813.325	271.769	1.254.507	47,97

Taux d'escompte { actuel : 3 %, depuis le 11 décembre 1933.
précédent : 3 ½ %, depuis le 4 septembre 1933.